

**PRESENTATION DE QUELQUES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES A VOCATION « HUMANITAIRE »,
face aux situations de conflits militaires et de violences civiles.**

Fontanel, J., Bensahel-Perrin, L.

In

**Les Organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une
mondialisation solidaire,
Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B.
L'Harmattan, Paris, 2009.**

- **Résumé :** Les guerres et les conflits ont toujours été des moments privilégiés pour la création des organisations non gouvernementales, dans une perspective fondamentalement humanitaire. Le Comité International de la Croix-Rouge, la grande doyenne, Economists for Peace Research, organisation à la recherche des variables économiques susceptibles de favoriser la paix et la sécurité, Médecins sans frontière, qui s'est dégagé de la Croix-Rouge pour informer le monde des effets de la guerre, Médecins du Monde, qui s'est séparé de Médecins sans Frontières pour revendiquer le droit d'ingérence, Enfants réfugiés du Monde, Survival International, ou Amnesty International se proposent de lutter contre les affres des conflits.
- **Mots :** ONG, Comité International de la Croix-Rouge, Economists for Peace Research, Médecins sans frontière, Médecins du Monde, Enfants réfugiés du Monde, Survival International, Amnesty International

L'idée d'aller dans un pays pour y aider la population où un lieu sacré est ancienne, elle date au moins des Croisades. Au XIX^{ème} siècle, on parlait alors « d'intervention d'humanité ». Les Européens appelaient ainsi leurs actions pour aller officiellement sauver les Chrétiens vivants en Turquie, mais officieusement pour déstabiliser le sultan de Turquie Abdul Hamid II. Au nom de cette intervention d'humanité, les pires atrocités furent commises. La première grande opération d'aide humanitaire au monde eut lieu dès 1812 lors d'un tremblement de terre ayant fait des milliers de victimes à Caracas et en Gayrie au Venezuela. Cependant, le conflit qui éclate en 1859 entre le

royaume de Piémont Sardaigne allié à la France et l'Autriche constitue l'élément majeur, avec la création de la Croix Rouge par Henri Dunand. Plus tard, dans les années 1930, l'Internationale Communiste (secours ouvrier international, secours rouge international), ouverte à la participation de personnalités et de forces diverses, propose le secours de leurs camarades à l'étranger. Pendant la deuxième guerre mondiale, l'Association Internationale des Juristes Démocrates, l'entraide socialiste et le tiers-monde, le PEN club international (la solidarité entre écrivains) vont réagir devant les conflits coloniaux. La guerre a donc créé et modelé les Etats, et la population civile a eu beaucoup de difficulté à s'exprimer.

Les guerres et les conflits ont toujours été des moments privilégiés pour la création des organisations non gouvernementales, dans une perspective fondamentalement humanitaire. Les ONG n'interviennent pas toujours pendant les situations de guerre, elles cherchent à rester à l'écart des pays en conflit et elles déploient leurs actions dans les camps des réfugiés ou dans les centres prévus à cet effet, les fameuses « zones de sécurité » sous protectorat de l'ONU et de la communauté internationale. Dans ce contexte, les agences humanitaires travaillent en toute sécurité à favoriser la vie sociale des victimes des conflits. La Croix-Rouge propose des soins et la protection des prisonniers, Médecins du monde et Médecins sans frontières s'engagent dans les soins apportés aux blessés par armes ou par la vie, Action contre la faim apporte une aide alimentaire et Amnesty international ou Human Rights Watch dénoncent les atteintes aux droits de l'homme. Ces ONG engagées dans la défense des droits humains n'hésitent pas à dénoncer exactions et les génocides, ce qui les a conduit à revendiquer et à obtenir la création du Tribunal Pénal International.

Pour prévenir un conflit, les ONG engagées dans l'action de développement jouent un rôle incontestable dans la circulation d'information. Elles disposent des moyens de communication performants et modernes et elles jouissent d'une véritable crédibilité auprès de l'opinion publique et des experts. Elles dénoncent les régimes corrompus (Transparency International ou Hiredelle), elles informent sur le gaspillage des crédits publics (Global Alliance), elles luttent contre les stratégies de la guerre économique et l'échange inégal (Attac), elles proposent une meilleure gestion de l'aide (Oxfam), elles revendiquent parfois l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis, elles condamnent la pauvreté, cause de tous les conflits (Oxfam), mais aussi la destruction de l'environnement (WWF ou Greenpeace). Compte tenu de leurs moyens croissants et de la confiance des Etats démocratiques et des organisations internationales, les ONG deviennent des partenaires importants du développement. Elles lient étroitement le secours et le développement durable.

Les ONG du monde humanitaire sont nombreuses. Le choix reste évidemment partiellement subjectif. Nous présenterons successivement :

- le Comité International de la Croix-Rouge, la grande doyenne,
- International Rescue Committee (qui soutient les réfugiés et les communautés victimes d'oppression, de persécution ou de conflits armés),
- Economists for Peace Research, organisation à la recherche des variables économiques susceptibles de favoriser la paix et la sécurité,
- Médecins sans frontière, qui s'est dégagé de la Croix-Rouge pour informer le monde des effets de la guerre,
- Médecins du Monde, qui s'est séparé de Médecins sans Frontières pour revendiquer le droit d'ingérence,
- Enfants réfugiés du Monde, qui se propose de fournir une réponse globale aux besoins spécifiques des enfants réfugiés en vue de favoriser leur développement physique, psychologique et social au moyen du jeu.
- Survival International, qui dénonce les massacres, le vol des terres et le génocide en Amazonie brésilienne et qui assure la promotion des droits des peuples indigènes.
- Enfin, Amnesty International se propose de lutter pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la peine de mort, la défense des droits et la dignité des personnes pauvres, des réfugiés et des migrants, la protection des femmes contre la violence ordinaire sociale et individuelle et l'obtention d'une réglementation sur le commerce mondial des armes.

Comité International de la Croix Rouge (CICR)

International Committee of the Red Cross (ICRC)

19, rue de la Paix, CH-1202

Genève 19

Téléphone : (41 22) 734 60 01

Télécopie : (41 22) 733 20 57

<http://www.cicr.org>

Contact : webmaster.gva.icrc.org

« En ce qui concerne la Croix-Rouge, il n'y a pas de guerre juste et de guerre injuste, il n'y a que des victimes qui ont besoin d'aide. » (Jean Pictet, 1979)

La Croix-Rouge, organisation internationale à vocation humanitaire, née le 24 juin 1859 à Solférino (Italie) à la suite d'une bataille meurtrière opposant une armée franco-piémontaise à des combattants autrichiens a été créée par Henry Dunant, un citoyen suisse. Il sera l'instigateur d'une conférence internationale réunissant 16 pays, dont la France, en vue de créer des comités de secours venant en aide aux blessés et aux victimes de guerre. Il était proposé que les Etats adoptent des règles internationales définissant le sort des prisonniers ne participant pas au combat. Les Conventions de Genève (dont la première vit le jour le 22 août 1864) adoptèrent alors le célèbre emblème de la Croix rouge sur fond blanc qui symbolise la neutralité et l'humanité. En 1949, un second symbole a été admis, celui d'un croissant rouge. En temps de guerre, ces symboles d'identification des membres du Mouvement protègent les victimes des conflits armés et ceux qui leur portent secours.

C'est en 1901 que le Prix Nobel de la Paix fut décerné pour la première fois. Les deux lauréats furent le fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, et Frédéric Passy, un pacifiste français. Le seul Prix de la Paix décerné pendant la première guerre mondiale fut attribué en 1917 au Comité International de la Croix-Rouge qui le reçut à nouveau en 1944 en hommage à l'activité sans trêve qui fut la sienne durant la seconde guerre mondiale. En 1963, année marquant le Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge, le

Prix Nobel de la Paix était remis conjointement au Comité International de la Croix-Rouge et à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devenue aujourd'hui Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Même en temps de guerre, les hommes doivent observer certaines règles d'humanité et respecter la dignité de l'être humain. Toutes les personnes souffrantes doivent être secourues et soignées sans aucune discrimination dans le respect de leur dignité. Au fil des années, le Droit International Humanitaire (DIH) a été accepté et adapté sous l'égide du Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Depuis 1949, quatre Conventions et deux Protocoles additionnels garantissent des droits fondamentaux aux blessés, aux prisonniers et aux populations civiles. La 1ère Convention concerne la protection des malades et blessés des forces armées en campagne. La 2ème Convention a trait à la protection des malades, blessés et naufragés dans les forces armées sur mer. La 3ème Convention concerne le traitement des prisonniers de guerre. Enfin, la 4ème Convention traite de la protection des populations civiles. Les 2 protocoles additionnels de 1977 traitent de la protection des victimes des conflits armés internationaux (ratifié par la France) et de la protection des victimes de conflits armés non internationaux (non ratifié par la France). Les Conventions de Genève donnent au CICR la mission spécifique d'assister et de protéger les victimes des guerres et des conflits internes.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'organisation de la Croix-Rouge représente un soutien financier considérable pour les actions engagées. En effet, les sommes globales dépensées atteignent plus de 6 milliards de dollars en 2007, dont plus de 3,5 milliards de dollars de American Red Cross. Le droit international humanitaire est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, visent à limiter les effets des conflits armés sur les personnes. Il protège en particulier les individus qui ne participent pas - ou ne participent plus - aux combats et il limite le choix des moyens et méthodes de guerre. Le droit international humanitaire est également appelé « droit de la guerre » et « droit des conflits armés ». La Croix-Rouge est l'initiateur de cette extension du droit international.

Organisation

Le CICR, qui a son siège à Genève en Suisse, emploie environ 12000 personnes à travers le monde. Il dispose d'une présence permanente dans plus de soixante pays et mène des activités dans près de quatre-vingts pays. La Croix-Rouge est aujourd'hui la plus ancienne et la plus importante organisation humanitaire au monde. Elle est formée de trois composantes : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et enfin la Fédération internationale des

Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils incarnent les principes du Mouvement en ayant des activités adaptées aux besoins spécifiques de chaque pays (secours d'urgence, services de santé ou aide aux réfugiés). Ces trois organisations sont des institutions indépendantes, disposant de leurs propres Statuts et n'exerçant aucune autorité les unes sur les autres. Elles se réunissent tous les deux ans, à l'occasion du Conseil des Délégués.

- Le Comité international de la Croix-Rouge est l'institution fondatrice du Mouvement. Outre ses activités opérationnelles visant à protéger et assister les victimes de la guerre, il est le promoteur et le gardien du droit international humanitaire. Il est aussi le gardien des Principes fondamentaux. En collaboration avec la Fédération, il organise les réunions statutaires du Mouvement. Le CICR assiste, comme observateur ou invité, aux réunions périodiques des organisations internationales et régionales. Il participe aux débats sur les questions humanitaires afin d'attirer l'attention sur le sort des victimes et d'obtenir un appui diplomatique pour ses activités humanitaires. Il bénéficie du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies et il coopère avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Il assiste aux réunions du Comité des Nations Unies, de la Fédération internationale et de plusieurs organisations non gouvernementales. Il coordonne ses activités avec nombre d'autres organisations¹.

- Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans l'ensemble des pays membres. Agissant en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics de leurs pays respectifs dans le domaine humanitaire, elles fournissent un éventail de services, allant des secours en cas de catastrophe aux soins de santé et à l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile victime du conflit et, le cas échéant, elles apportent leur soutien aux services de santé des armées.

- Fondée en 1919, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, créée pour représenter au niveau international et encourager la coopération entre les Sociétés nationales, inspire et promeut toutes les activités humanitaires déployées par les Sociétés membres afin d'améliorer la situation des personnes les plus vulnérables. Elle dirige et coordonne l'assistance internationale aux victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, aux réfugiés et dans les situations d'urgence sanitaire.

¹ Sont notamment concernés le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En outre, le CICR entretient des rapports réguliers avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), le Mouvement des non alignés (NAM), l'Organisation des États américains (OEA), la Ligue des États arabes et l'Union interparlementaire (UIP).

La Conférence Internationale de la Croix-Rouge est la plus haute instance, elle institue le cadre du dialogue entre les Etats qui ont adhéré aux Conventions de Genève (181 pays). Elle se réunit en principe tous les quatre ans pour débattre des problèmes liés à la mise en œuvre du DIH et à l'action menée par le Mouvement International. Les composantes du Mouvement sont unies par les mêmes Principes fondamentaux, notamment les valeurs d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de volontariat, d'unité et d'universalité. Il s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, à protéger leur vie, leur santé et leur dignité. Aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique n'est acceptée et il est interdit de prendre part aux hostilités. Le Mouvement, mondialement unitaire, indépendant, non lucratif et il fait appel au volontariat. Toutes les sociétés nationales du mouvement ont des droits égaux et le devoir de s'entraider.

Son mandat et son statut juridique confèrent un caractère particulier au CICR, dont les accords avec les pays d'accueil (et notamment celui de son siège, la Suisse), qui relèvent du droit international, lui octroient des privilèges et immunités dont bénéficient également les organisations intergouvernementales², en vue de garantir sa neutralité et de son indépendance, deux conditions essentielles de son action. Au fil des ans, le nombre d'institutions et d'organisations actives dans la sphère humanitaire a augmenté. Afin de contribuer à accroître l'efficacité de l'action humanitaire, le CICR se concerte et coordonne son action avec de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales afin de favoriser une coopération harmonieuse et la complémentarité des actions menées sur le terrain. En outre, l'une des incidences de la mondialisation est le rôle croissant du secteur privé dans les relations internationales. Le CICR a adopté une stratégie globale visant à développer de manière cohérente ses relations avec le monde des affaires. Le premier objectif de cette stratégie consiste à établir un dialogue approfondi basé sur la promotion des principes humanitaires. Le second objectif vise à renforcer son efficacité et son professionnalisme en développant les échanges avec le secteur privé, en améliorant la politique d'achats et en intensifiant les activités de collecte de fonds.

Le CICR décompte 100 millions de membres et de volontaires, ce qui témoigne de la popularité de cette ONG exemplaire dans le temps. Il dispose d'une délégation dans plus de 60 pays du monde, il déploie des activités dans plus de 80 pays et il emploie environ 12 000 personnes qui, pour la plupart, sont des ressortissants des pays où l'institution travaille. Près de 800 personnes travaillent au siège du CICR, à Genève (Suisse), fournissant un soutien essentiel aux opérations en cours sur le terrain. Le CICR engage

² Immunité de juridiction, notamment, qui le protège contre des procédures administratives et judiciaires ainsi que l'inviolabilité de ses locaux, archives et autres documents

notamment des médecins et des chauffeurs de camions, des agronomes et des comptables, des nutritionnistes et des secrétaires, du personnel infirmier, des charpentiers, des juristes et des mécaniciens. À un moment ou à un autre, il fait donc appel à la compétence et à la bonne volonté de presque toutes les catégories professionnelles pour servir la cause humanitaire. Les délégations opérationnelles déploient principalement leurs activités dans les domaines de la protection, de l'assistance ou de l'action préventive en faveur des victimes d'une situation de conflit armé ou de violence interne existant déjà ou qui se dessine. Les délégations régionales couvrent presque tous les pays qui ne sont pas directement affectés par un conflit armé. Elles ont des tâches spécifiques à accomplir dans le domaine opérationnel, d'une part, et sur le terrain de la « diplomatie humanitaire », d'autre part. Étant présentes dans une région, elles peuvent suivre de près l'évolution de situations potentiellement dangereuses et servir de système d'alerte précoce, ce qui permet au CICR de se préparer, en cas de nécessité, à une action humanitaire rapide.

Le financement du CICR repose sur des contributions des États signataires des Conventions de Genève, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des organisations supranationales (Union européenne), des collectivités publiques et des sources privées. Toutes ces contributions sont volontaires. Le CICR n'attend pas de recevoir des fonds pour répondre aux besoins urgents qui surgissent sur le terrain, et il compte sur la bonne volonté de ses donateurs pour lui fournir des fonds le plus rapidement possible. À la fin de chaque année, le CICR lance deux appels pour financer ses activités – au siège et sur le terrain – au cours de l'année à venir. Les apports peuvent se faire en espèces, en nature (denrées alimentaires : riz, huile, etc.), en argent, et/ou en matériels de secours (véhicules, couvertures ou tentes), mais aussi par la mise à disposition de personnel spécialisé. Le CICR lance des appels, en général une fois par an où il explique les situations et les besoins auxquels il est confronté, ainsi que les objectifs qu'il s'est fixé pour une année donnée. La dernière décennie a vu se dessiner une tendance générale à l'augmentation du nombre de situations de conflit et, par conséquent, à l'accroissement du budget du CICR. En 2007, avec les extensions demandées les dépenses ont atteint un record de 1,2 milliard de francs, soit une augmentation de 30 % en dix ans. Les États-Unis sont le principal donateur du CICR (100 millions de francs suisses par an), devant le Royaume-Uni (presque 100 millions de francs suisse) et la Suisse (96 millions). Les dépenses en appels d'urgence en 2008 et 2007 sont représentés dans le Tableau n°3 dans leur répartition géographique et dans le Tableau n°4 selon les types de programme.

Tableau n°3 – Appels d'urgence en 2008. Répartition par zone géographique (en

millions de francs suisses et en %)³

Zones	2008 (MFS)	2008 (%)	2007 (MFS)	2007 (%)
Afrique	378,8	43 %	338,3	42 %
Asie et Pacifique	166,0	19 %	165,0	21 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	215,0	24 %	163,9	20 %
Europe et Amériques	128,3	14 %	136,0	17 %
Sous-total des appels initiaux	888,1	100 %	803,1	100 %
Réserve budgétaire	44,4		40,2	
Total appels initiaux	932,6		843,3	

Tableau n°4 - Appels d'urgence par programmes⁴

Programmes	2008 (MFS)	2008 (%)	2007 (MFS)	2007 (%)
Protection	180,5	20,0	174,8	22 %
Assistance	489,3	55 %	416,5	52 %
Prévention	133,3	15 %	131,2	16 %
Coopération	84,7	10 %	80,5	10 %
Général	0,4	0 %	0,2	0 %
Réserve Budget	44,4		40,2	
Total	932,6		843,3	

En 2008, Il a été dépensé 107,3 millions de francs suisses pour l'Irak, contre 106,4 pour le Soudan, 68,2 % pour Israël, territoires occupés et autonomes, 60,3 pour l'Afghanistan et 37,1 pour la République démocratique du Congo. En 2007, Le Soudan avait été la première préoccupation financière de la Croix-Rouge (105,4 millions de francs suisses) contre 91,3 pour l'Irak, 71 pour Israël, territoires occupés et autonomes, 48,2 pour l'Afghanistan et 33,5 pour la République démocratique du Congo⁵. Le budget 2008 du CICR donne

³ 2008_Appeals_KeyData_REX07_804-fre

⁴ 2008_Appeals_KeyData_REX07_804-fre

⁵ 2008_Appeals_KeyData_REX07_804-fre

un chiffre initial record de 932,6 millions de francs pour les opérations de terrain et de 161,5 millions de francs pour le soutien apporté par le siège de l'institution à Genève⁶.

Les objectifs

Le CICR est une organisation humanitaire neutre, impartiale et indépendante. Par sa nature et par sa composition, il est une organisation non gouvernementale. Sa mission, protéger et assister les victimes des conflits armés, lui a été conférée par les États, par les quatre Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles additionnels de 1977. Le CICR a pour mission de fournir protection et assistance aux victimes civiles et militaires des conflits armés et de la violence interne, en agissant de manière strictement neutre et impartiale. Il a notamment pour tâche de visiter les prisonniers de guerre et les détenus civils, de rechercher les personnes portées disparues, d'organiser l'échange de messages entre les membres des familles séparés par un conflit, de faciliter le regroupement des familles dispersées, de fournir nourriture, eau et soins aux civils privés de ces biens et services essentiels, d'enseigner le droit humanitaire et d'en contrôler le respect et le développement.

- En temps de guerre, les visites de prisons permettent de prévenir ou de faire cesser les disparitions, les exécutions sommaires, la torture et les mauvais traitements, de rétablir les liens familiaux et d'améliorer les conditions de détention. Plus de 200 000 personnes privées de liberté ont reçu une visite des membres de la Croix-Rouge dans 1 600 lieux de détention situés dans 65 pays. Afin de rétablir les liens familiaux dans des situations de conflit armé ou de violence interne, plus de 500.000 messages ont été collectés et distribués par la Croix-Rouge. Ainsi, une escalade de la violence s'est installée fin 2008 au Pakistan, le long de la frontière avec l'Afghanistan. La Croix-Rouge prend partiellement en charge le sort des personnes déplacées à l'intérieur du pays, en majorité des femmes et des enfants. Environ 50000 personnes logent dans des familles d'accueil ou dans des camps improvisés dans des lieux publics, alors que 14 000 personnes ont traversé la frontière se jugeant plus en sécurité en Afghanistan. Les personnes déplacées ont un besoin urgent d'eau potable et d'installations sanitaires, ainsi que d'abris, de vivres et de soins médicaux. En collaboration avec le Croissant-Rouge du Pakistan, le CICR contribue à satisfaire les besoins des personnes les plus vulnérables parmi les déplacés, notamment en leur offrant un accès à l'eau potable et aux installations sanitaires. C'est la priorité, avec la nourriture quotidienne.

⁶ 2008_Appeals_KeyData_REX07_804-fre

- L'assistance aux victimes de conflits permet de sauver des vies et d'atténuer les effets inhumains des conflits. Les populations concernées reçoivent des secours alimentaires, de soin et de matériels nécessaires à la survie (soit 150 millions d'euros par an). Le CICR vient au secours des handicapés grâce au développement de projets orthopédiques. Il contribue à fabriquer des prothèses destinées à des victimes de mines, et à fournir des orthèses ainsi que des fauteuils roulants. En Georgie, deux mois après le début du conflit qui a causé le déplacement de milliers de personnes, les habitants des villages au nord de Gori ont pris le chemin du retour. Le CICR distribue de la nourriture et des articles ménagers à ceux qui sont dans le besoin et informe la population sur les risques provoqués par les mines et les munitions non explosées. Le CICR intervient aussi en urgence en République Démocratique du Congo. Depuis août 2008, les affrontements ont repris entre les Forces armées de la RDC, le mouvement d'opposition armée du Congrès National pour la Défense du Peuple et d'autres groupes armés. La situation dans les Kivus s'est alors fortement dégradée, entraînant le déplacement d'une centaine de milliers de personnes et fragilisant encore davantage la population civile.

- Le CICR se préoccupe des activités relatives à l'eau potable et à l'habitat (conditions hygiéniques adéquates). Il fournit son assistance technique et matérielle pour réhabiliter partiellement des stations de traitement de l'eau dans des grandes villes de certains pays, remettre en service des forages, puits et pompes à main dans les régions rurales, rénover d'importantes infrastructures hospitalières et les dispensaires ou centres de santé et remettre en état les installations sanitaires des centres de détention. Au Yémen, le manque d'eau, problème chronique au Yémen, a été aggravé par un conflit interne armé dans le nord du pays et par la diminution de quatre à six mètres par an du niveau de la nappe phréatique. À Dahyan, le réseau local de distribution d'eau a été partiellement détruit. Le CICR consolide et élève un réservoir d'une capacité de 200 000 litres qui approvisionne la ville tout entière. A Saada, au plus fort du conflit, elle abritait 50 000 personnes déplacées, selon les estimations. Cette situation a contribué à épuiser encore davantage les réserves de la ville déjà insuffisantes, sans compter que le ravitaillement en eau a été interrompu lorsque les combats ont endommagé le générateur servant à actionner les pompes. Les ingénieurs du CICR se sont alors employés à rétablir l'approvisionnement en remettant en état le générateur et en fournissant de nouvelles pompes. En collaboration avec le Croissant-Rouge du Yémen, le CICR a, en outre, installé six camps pour personnes déplacées à Saada. Ces derniers accueillent actuellement quelque 8 700 personnes, auxquelles le CICR fournit individuellement 20 litres d'eau potable par jour. Il a également construit 400 latrines afin d'améliorer les conditions sanitaires et d'hygiène dans les camps.

- Le CICR fournit des médicaments, du matériel médical et de l'équipement nécessaires au fonctionnement de plusieurs hôpitaux, en Asie et en Afrique.

Une assistance substantielle et régulière est fournie à d'autres hôpitaux, situés dans 23 pays à travers le monde, tout comme 150 autres hôpitaux qui bénéficient également d'une assistance ponctuelle.

- Le CICR défend toutes les Conventions qui favorisent l'expression des Droits de l'Homme. Il soutient aussi le Traité d'Ottawa visant à l'interdiction des mines anti-personnel. Il a également activement promu l'interdiction préventive des armes laser aveuglantes ou l'interdiction, en mai 2008, des armes à dispersion (ou « sous munitions »), qu'il s'agisse de leur emploi, de leur production, de leur stockage ou de leur transfert.

- Le Comité international de la Croix-Rouge lance des appels à des mesures urgentes en vue de protéger les populations civiles contre la violence. Il cherche à mobiliser la communauté internationale. Ainsi, le conflit en Irak « inflige une souffrance immense à la population entière », car chaque jour des dizaines de personnes sont tuées et plus encore sont blessées. L'organisation humanitaire dénonce les « actes de violence commis au quotidien, tels que fusillades, bombardements, enlèvements, meurtres et opérations militaires. Ces violences « prennent directement pour cible des civils, en violation flagrante du droit international humanitaire et d'autres normes juridiques applicables.

- L'Afrique, l'Océan Indien, les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, le Maghreb, l'Europe de l'Est et les Balkans sont quelque unes des zones où le CICR intervient, là où se sont abattues les guerres, les famines ou les catastrophes naturelles. Lorsqu'un pays est durement frappé par une catastrophe naturelle ou déchiré par un conflit armé, le CICR a vocation à intervenir dans l'urgence. Ses programmes visent à secourir, protéger, alimenter et soigner les victimes. Ses interventions se sont notamment conduites lors des cyclones en Amérique centrale (Mitch, novembre 1998), au Mozambique et à Madagascar (février 2000) ; des inondations au Venezuela (décembre 1999), de la crise du Kosovo (1999) ; de l'éruption à Goma (janvier 2002) et des séismes en Turquie (août et novembre 1999), au Salvador (janvier 2001), en Inde (février 2001), en Algérie (automne 2001, printemps 2003), en Iran et au Maroc (2004); en Haïti (2004), lors du terrible « Tsunami » en Asie du Sud-Est et des cyclones en Haïti et en République Dominicaine. Après les crises, la Croix-Rouge œuvre à la réhabilitation des pays ou des régions touchés en participant à la reconstruction des infrastructures médicales, sociales et éducatives (dispensaires, écoles, réseaux d'eau et d'assainissement) et en aidant les sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge à remplir leurs missions locales. Enfin, en soutien des pouvoirs publics nationaux, le CICR lance et anime des programmes de coopération et d'aide au développement durable qui s'appuient sur la participation active et continue des acteurs locaux.

Malgré les énormes problèmes que pose le fait de travailler en Irak, au Soudan et en Afghanistan raison de l'insécurité, le CICR est présent en

appliquant une attitude humanitaire neutre et indépendante afin d'apporter une aide aux personnes ayant besoin d'être secourues. La hausse sensible du budget global alloué aux opérations de terrain reflète aussi l'accent mis spécialement sur la protection et l'assistance apportées aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Les situations de violence aiguë ou de plus en plus grande dans nombre de pays où le CICR opère, comme en Colombie, en Irak, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan et à Sri Lanka, ont entraîné le déplacement interne de centaines de milliers de civils, avec de graves conséquences pour la population toute entière. L'assistance aux personnes déplacées est une des premières priorités du CICR et une activité centrale dans le cadre des opérations humanitaires que l'institution mène à travers le monde.

L'Afrique, l'Océan Indien, les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, le Maghreb, l'Europe de l'Est et les Balkans sont quelque unes des zones où le CICR intervient, là où se sont abattues les guerres, les famines ou les catastrophes naturelles. Lorsqu'un pays est durement frappé par une catastrophe naturelle ou déchiré par un conflit armé, le CICR a vocation à intervenir dans l'urgence. Ses programmes visent à secourir, protéger, alimenter et soigner les victimes. Ses interventions se sont notamment conduites lors des cyclones en Amérique centrale (Mitch, novembre 1998), au Mozambique et à Madagascar (février 2000) ; des inondations au Venezuela (décembre 1999), de la crise du Kosovo (1999) ; de l'éruption à Goma (janvier 2002) et des séismes en Turquie (août et novembre 1999), au Salvador (janvier 2001), en Inde (février 2001), en Algérie (automne 2001, printemps 2003), en Iran et au Maroc (2004); en Haïti (2004), lors du terrible « Tsunami » en Asie du Sud-Est et des cyclones en Haïti et en République Dominicaine. Après les crises, la Croix-Rouge œuvre à la réhabilitation des pays ou des régions touchés en participant à la reconstruction des infrastructures médicales, sociales et éducatives (dispensaires, écoles, réseaux d'eau et d'assainissement) et en aidant les sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge à remplir leurs missions locales. Enfin, en soutien des pouvoirs publics nationaux, le CICR lance et anime des programmes de coopération et d'aide au développement durable qui s'appuient sur la participation active et continue des acteurs locaux.

Conclusion

Les conflits armés sont les fruits des différends entre les nations, les peuples et les groupes ethniques, entraînant la population dans la mort et la souffrance. Malgré le nombre croissant de menaces sécuritaires, l'action humanitaire indépendante et neutre continue d'aider et de protéger des millions de personnes touchées par les conflits armés. Cependant, en Irak et

en Afghanistan, la ligne qui sépare l'action humanitaire et les opérations politiques ou militaires s'est estompée. Le CICR poursuit ses activités pendant la période des hostilités actives en Irak et au plus fort des combats à Monrovia (Libéria). Cette action quotidienne frappe aussi les organisations humanitaires, puisque cinq membres du personnel du CICR ont été tués en Irak et en Afghanistan. Une partie importante des activités du CICR ont eu lieu en Afrique, et des efforts de grande ampleur ont notamment été déployés pour contribuer à prévenir la famine en Éthiopie, rétablir les liens familiaux dans la région des Grands Lacs et mener à bien des activités médicales pour sauver des vies au Libéria. En Tchétchénie, le manque de sécurité demeure le problème majeur pour les civils, les organisations humanitaires ayant de plus en plus de mal à atteindre les populations démunies. En janvier 2009, le CICR a réclamé un accès libre à Gaza, alors que les soldats israéliens l'empêchait d'agir. Le CICR est toujours aux côtés des victimes de la guerre. Une action humanitaire indépendante et neutre est plus nécessaire que jamais en vue de protéger les personnes qui souffrent à cause d'un conflit armé.

Amnesty International

Secrétariat international

1 Easton Street
London WC1X 0DW,
Royaume-Uni
Téléphone: +44-20-74135500
Fax: +44-20-79561157
<http://www.amnesty.org>

Amnesty International France

72 - 76 Bd de la Villette
75940 Paris cedex 19
France

Téléphone (33 +) 01 53 38 65 65

Fax (33 +) 01 53 38 55 00

E-mail : webmestre@amnesty.fr

Amnesty International est née du refus de l’incarcération de deux étudiants portugais à 7 années pour avoir porté un toast à la liberté. Un avocat britannique Peter Benenson lance un appel international « les prisonniers oubliés » en 1961 sur le thème de la liberté d’opinion par le canal de la presse. Avec 1000 offres de soutien, il organise Amnesty International, dans un grand souci d’impartialité et d’indépendance à l’égard de tous les pays et de tous les régimes politiques⁷. L’accent est mis sur le droit des personnes, la protection des prisonniers, le refus de la torture. L’organisation lance, dès 1972, une grande campagne pour l’abolition de la torture.

Amnesty International (AI) est une Organisation non gouvernementale qui défend les droits de l’homme ou droits humains) et la Déclaration universelle des droits de l’homme. Elle milite ardemment pour la libération des prisonniers d’opinion, l’abolition de la peine de mort et de la torture et l’arrêt des crimes politiques. Elle a obtenu le Prix Nobel de la Paix en 1977⁸ et le

⁷ En juillet, les délégués d’Allemagne, de Belgique, des États-Unis, de France, d’Irlande, du Royaume-Uni et de Suisse décident de fonder un « mouvement international permanent en vue de défendre la liberté d’opinion et de religion ».

⁸ Son Président Sean McBride l’avait aussi obtenu en 1973.

Prix Olaf Palme pour son œuvre.

En 2001, Le Conseil international réuni à Dakar a redéfini et élargi ses domaines d'action. Amnesty international lutte pour le respect des droits de l'homme, sur la base du droit international et d'une enquête impartiale. Elle est indépendante des gouvernements, des idéologies politiques, des intérêts économiques et des religions. Amnesty International forme une communauté mondiale de militants en faveur des droits humains, sur la base des solidarités nécessaires, de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains dans le respect des valeurs démocratiques.

Organisation

À l'échelle internationale, le mouvement n'a pas de personnalité juridique propre. La structure se veut cependant démocratique et indépendante des pouvoirs. Le Conseil international se réunit tous les deux ans. Il élit le Comité exécutif international (CEI), lequel conseille et dirige le mouvement dans le monde entier, dont les membres appartiennent tous à Amnesty International⁹. Il est chargé de veiller à la gestion saine du Secrétariat international (SI), qui gère le travail de campagne et les recherches. Les Statuts définissent l'étendue de ses fonctions, notamment « veiller au respect des statuts d'Amnesty International par le mouvement, à la mise en œuvre du Plan stratégique intégré d'Amnesty International, à la bonne gestion financière d'Amnesty International au niveau international, à donner son accord à la création de sections, de structures et d'autres entités d'Amnesty International, à s'assurer que les sections, structures et autres organes d'Amnesty International rendent des comptes sur leur fonctionnement en présentant des rapports au CI, à prendre des décisions internationales au nom d'Amnesty International et à développer les ressources humaines ».

Le secrétaire général gère la conduite quotidienne du mouvement, il en est le porte-parole et le conseiller politique. Il veille à la transparence de l'organisation, en respectant les normes publiques relatives aux rapports financiers, ainsi que la Charte sur l'obligation de rendre des comptes des organisations non gouvernementales internationales (ONGI). Le Secrétariat international d'Amnesty International mène ses activités par le canal des deux entités juridiques, conformément à la législation du Royaume-Uni: Amnesty International Charity Limited («Amnesty InternationalCL») et Amnesty International Limited («Amnesty InternationalL»), aux comptes distincts.

Amnesty International comprend plus de 50 sections nationales.

⁹ Les membres du CEI sont élus pour un mandat de deux ans et peuvent exercer au maximum trois mandats consécutifs. En 2008, le CEI a décidé de coopter deux membres supplémentaires qui siégeront jusqu'au CI de 2009. Le CEI ne peut pas compter plusieurs membres issus de la même entité nationale d'Amnesty International ni plusieurs membres venant d'un même pays, État ou territoire sans représentation officielle d'Amnesty International.

L'organisation fonctionnelle d'Amnesty International peut varier d'un pays à l'autre. Au Canada, il existe plusieurs sections, notamment l'une concerne les femmes et l'autre le rapport entre économie et droits humains. Amnesty International est reconnue auprès des instances de l'Organisation des Nations Unies ((Conseil économique et Social de l'ONU, UNESCO), du Conseil de l'Europe et de l'Organisation des États Américains¹⁰. Amnesty International tire la presque totalité des fonds dont elle dispose des collectes réalisées par ses membres. Elle regroupe 2,2 millions d'adhérents et de donateurs dans plus de 150 pays.

Le financement d'Amnesty International s'appuie sur un large soutien du public, dans une recherche exacerbée d'indépendance. Elle ne sollicite, ni accepte d'aide financière des gouvernements. Son budget consolidé atteignait plus de 30 millions d'euros en 2005. La section française de l'organisation, association autonome de droit français, adhère au Comité de la Charte¹¹.

Principes et actions

Amnesty International défend les prisonniers pour des raisons de conscience, de croyances, d'origine technique. L'aide leur est apporté que si ces personnes ne sont pas elles-mêmes impliquées dans des actes de violence ou dans leur recours. L'ONG engage de véritables missions et enquêtes sur les conditions d'internement et les allégations de torture, Amnesty International entreprend chaque année de nombreuses missions. Ses représentants (juristes, diplomates retraités ou spécialistes reconnue) assistent comme observateurs aux procès critiques, lorsque les gouvernements leur en donne la possibilité. Elle vérifie l'application, par les gouvernements, des règles définies par l'Organisation des Nations Unies dans les Conventions de Genève plus particulièrement. La primauté du droit doit en tout lieu et tout temps être reconnue et imposable à tous les gouvernements

Amnesty International publie chaque année un rapport très attendu et craint par les gouvernements, qui fait état de la situation des droits de l'homme et de leurs violations dans tous les pays du monde. Elle édite des rapports particuliers, très argumentés sur le fond et la forme, sur les incarcérations politiques. L'Union soviétique, l'Indonésie, la Turquie, le Chili ou le Brésil ont souvent été cités. Aujourd'hui, la Corée du Nord, l'Iran, le Zimbabwe, le Soudan, la Chine ou la Thaïlande sont les principaux sujets de remise en

¹⁰ Elle jouit également d'un statut d'observateur auprès de l'Union africaine.

¹¹ Le Comité de la Charte du Don en confiance a été créé en mai 2005, en remplacement du *Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public*. C'est un organisme français indépendant de contrôle des associations et fondations qui sont agréées comme membres du Comité. Ainsi, la transparence de l'usage des dons et legs et le respect d'une charte de déontologie commune par tous les membres est souhaitée et contrôlée. L'essentiel des ressources du Comité de la Charte provient des organisations membres

cause du respect des droits de l'homme. Ces rapports fournissent les informations nécessaires sur les camps, les prisons, les juridictions d'exception, afin de créer une pression internationale pour le respect des droits humains. Ses interventions, tenaces dans le temps, ont souvent été salutaires pour les prisonniers politiques qui ont souvent obtenu ensuite un droit d'exil. L'accent est clairement mis sur la protection internationale des droits de la personne et l'aide aux victimes.

Il s'agit aussi d'abolir la peine de mort, de défendre les droits et la dignité des personnes pauvres, de faire libérer les prisonniers d'opinion, de soutenir le droits des réfugiés et migrants, de protéger les femmes contre la violence ordinaire sociale et individuelle et d'obtenir une réglementation sur le commerce mondial des armes. Les messages d'action sont diffusés auprès de la presse et des membres de l'association, en vue d'une action collective.

Elle apporte son soutien aux familles des prisonniers, elle donne les médicaments nécessaires, les livres utiles pour les étudiants, les subsides pour les familles en situation de grande précarité du fait de cette situation politique et elle aide les victimes à retrouver un emploi une fois leur libération obtenue. Les actions remarquables d'Amnesty International depuis sa création sont présentées sommairement dans le Tableau n°15.

Tableau n°15 – Les actions remarquables dans l'histoire d'Amnesty International

Années	Actions remarquables
1962	Création officielle d'Amnesty International. Premières missions au Ghana, Tchécoslovaquie (en faveur de l'archevêque Josef Beran), Portugal et RDA. Création d'un Fonds destinés à soutenir les prisonniers d'opinion et leurs familles Premier rapport qui évoque 230 prisonniers. Création de la bibliothèque des prisonniers d'opinion (1200 cas présentés) Premier observateur pour le procès de Nelson Mandela.
1963-1964	Le siège est établi à Londres. 770 prisonniers sont adoptés et 140 libérés. L'ONU donne un statut consultatif à l'organisation (1964).
1965-1970	Amnesty International publie ses premiers rapports sur les conditions de détention au Portugal, en Afrique du Sud et en Roumanie Elle propose à l'ONU l'instauration d'un moratoire contre la peine de mort, dans l'attente de son abolition, pour les crimes politiques en temps de paix. Elle lance la campagne mensuelle des cartes postales aux

	<p>prisonniers L'Unesco lui accorde un statut consultatif (1969) En 1970, il y a 850 groupes dans 27 pays. 500 prisonniers ont bénéficié de son action au cours de l'année 1970.</p>
1971-1975	<p>Amnesty International lance une campagne internationale pour l'abolition de la torture (1971), adoptée par une résolution de l'ONU en 1972. Lancement d'une action urgente en faveur de la libération de Basilio Rossi au Brésil. Enquête au Chili de Pinochet sur les violations massives des droits humains. Elle aboutira sur une dénonciation de l'oppression politique, des exécutions sommaires et de la torture sous ce régime (1974). En 1975, Amnesty International comprend près de 1600 groupes dans 65 pays et elle compte 70.000 adhérents.</p>
1976-1980	<p>Premiers spectacles destinés à financer l'association à Londres. En 1977, Amnesty International reçoit le prix Nobel de la Paix pour «avoir contribué à garantir les bases de la liberté et de la justice et avoir ainsi contribué à la paix dans le monde », ainsi que le prix des Nations unies pour les Droits de l'homme pour ses «contributions remarquables sur le terrain des droits de l'homme » en 1978. Forte pression faite contre les exactions menées en Argentine par le général Videla, à la suite d'un coup d'Etat militaire.</p>
1981-1985	<p>En 1982, Amnesty International lance un appel en faveur d'une amnistie mondiale des prisonniers d'opinion (pétition ayant obtenu Un million de signatures). Un rapport spécial sur les assassinats politiques perpétrés par des gouvernements est présenté en 1983. En 1985, l'organisation publie son premier dossier consacré à l'éducation aux droits humains, Teaching and Learning about Human Rights. Elle élargi son mandat à la protection des réfugiés.</p>
1986-1990	<p>Amnesty International affirme que la peine de mort aux Etats-Unis est caractérisée par le racisme et l'arbitraire. En 1989, elle publie « Quand l'Etat assassine » contre la peine de mort. En 1990, Amnesty International comprend 700.000 membres dans 150 pays et 6000 groupes de bénévoles dans 70 pays.</p>
1991-1995	<p>En 1991, Amnesty International élargit son mandat aux prises d'otage, aux personnes incarcérées pour leurs orientations sexuelles et aux actions commises par les groupes d'opposition armés.</p>

	<p>En 1994, l'organisation lance une campagne mondiale sur le droit des femmes, mais aussi sur les disparitions et assassinats politiques.</p>
1996-2000	<p>Amnesty International milite en faveur de la création d'une Cour Pénale Internationale permanente (proposition adoptée par l'ONU en 1998).</p> <p>Treize millions de personnes signent en faveur de la Déclaration universelle des Droits e l'homme, à l'initiative de l'organisation.</p> <p>En 1999, un nouvel élargissement du mandat est accepté. Il concerne le travail et la protection des réfugiés.</p>
2000-2005	<p>En 2000, nouvelle campagne contre la torture.</p> <p>En 2002, lancement d'une campagne en Russie pour lutter contre les atteintes impunies contre les droits de l'homme.</p> <p>Avec Oxfam et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL), Amnesty International lance une campagne mondiale sur le contrôle des armes.</p> <p>En 2005, Yoko Ono cède à Amnesty International les droits d'enregistrement de la chanson « Imagine » et de tout le répertoire solo de John Lennon.</p> <p>Dans son rapport Cruels. Inhumains. Toujours dégradants. Non à la torture et aux mauvais traitements dans la « guerre contre le terrorisme », Amnesty International considère que les Etats-Unis ne mènent pas une action répondant aux normes internationales relatives aux droits humains.</p>
2006-2008	<p>En 2007, Amnesty International lance une pétition mondiale appelant le gouvernement soudanais à protéger les civils au Darfour</p> <p>Le vote historique à l'ONU en faveur d'un Traité international sur le commerce des armes est une victoire. Seuls les États Unis ont voté contre. La plateforme "Contrôlez les armes" appelle le nouveau Président élu, Barak Obama, à engager les États-Unis à adopter une position favorable à un intérêt international commun respectant les droits de la personne, le droit international humanitaire et le développement économique et social.</p>

Dans l'actualité du début 2009, Amnesty International en appelle aux attaques illégales et répondre aux besoins urgents contre la population civile de Gaza. Elle appelle à une réaction internationale pour éviter que le Zimbabwe ne tombe dans une situation de misère insupportable. Elle conteste la fermeture du Centre de défense des Droits humains à Téhéran (cofondé par Shirin

Ebadi, Prix Nobel de la Paix, 2003). Elle exige la libération de Liu Xiaobo détenu en Chine pour raison politique depuis deux semaines. Elle condamne Israël pour avoir incarcéré de jeunes israéliens pacifistes refusant de servir dans l'armée nationale.

Critiques

Amnesty International est régulièrement accusée de traitement inégal. Elle serait plus virulente à l'encontre du Soudan et de l'Arabie saoudite qu'à celle de pays démocratiques comme le Canada, les États-Unis. La même antienne est relatée concernant les comportements d'Israël et ceux de l'État palestinien. Dans le conflit sino-tibétain, plusieurs personnes se sont émues des analyses proches de celles du Dalaï Lama, dont l'autorité morale est sans doute importante intuitu personae, mais qui ne représente pas non plus le fleuron passé, présente et à venir des valeurs démocratiques.

Amnesty est accusée par Bakchich.info d'avoir des relations privilégiées avec la société pétrolière Total, ce qui pourrait expliquer l'omission de la Birmanie dans son rapport annuel. Total ayant des intérêts importants avec la junte militaire birmane, Francis Perrin, l'ancien président d'Amnesty International France et rédacteur en chef de la revue spécialisée "Le pétrole et le gaz Arabe", n'aurait pas souhaité aborder cette question. Le débat a fait l'objet de droits de réponse successifs. Il faut rappeler que Bernard Kouchner avait été lui-même inquiet sur cette question, après avoir fourni un rapport favorable sur les conditions d'exploitation et de recherche du pétrole menées par Total en Birmanie, contre espèces sonnantes et trébuchantes.

La section britannique d'Amnesty International aurait pris position en faveur d'une décriminalisation de l'IVG11 (dans le cas de viols ou de mise en danger de la vie de la mère). Cette prise de position a été condamnée par le Vatican qui a demandé aux catholiques et institutions catholiques de ne plus accorder de soutien financier à ce mouvement. En réponse, Amnesty International a rappelé qu'elle ne recevait pas d'argent du Vatican et qu'elle ne souhaitait pas non plus promouvoir l'avortement en tant que droit universel. Cependant, il est justifié dans les cas de terreur et de violence exercés contre les femmes

La principale leçon donnée par Amnesty International est d'exiger que chaque être humain puisse jouir des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette organisation non gouvernementale a permis la libération de nombreux prisonniers politiques, elle leur a redonné de l'espoir, elle s'est engagée contre les puissants sans ménagement véritable. Son rapport, relayé par tous les grands médias, donne à la fois la température du respect mondial du droit des hommes et il constitue souvent un paravent contre des exactions éventuelles qui ne peuvent être accomplies aussi facilement que dans le passé. Bien entendu, il faudrait revenir sur les

critiques, mais comment imaginer qu'Amnesty International puisse être plus critique à l'égard des Etats-Unis qu'à celui de l'Arabie saoudite, pays dans lequel le droit des femmes n'est pas exactement celui qu'elle défend et où la démocratie n'existe pas. De même, les allégations sur les accointances entre la société Total et Amnesty International semblent bien alambiquées pour considérer une forme de « prise d'intérêt » ou de « rapport amical » là où n'existe sans doute qu'un peu de maladresse ou de concours de circonstance. Ceux qui perlent le mieux d'Amnesty International sont tous ceux qui ont été libérés grâce à la ténacité d'une organisation qui n'a fait au fond que réclamer ce que tout homme devrait bénéficier : le respect de sa personne et de ses idées.

ECCAR and EPS
Economists Against Arms Race
Economists Allied for Arms Reduction
Economists for Peace Security

EPS

at the Levy Institute, Box 500
Annandale-on-Hudson, NY 12504,
USA

Tel: 1 845 758 0917

Fax: 1 845 758 1149

info at epsusa dot org

<http://www.epsusa.org/index.htm>

Chapitre français

Jacques.fontanel@upmf-genoble.fr

L'organisation a été créée en 1989 sous le nom de « Economists Against the Arms Race » (ECCAR pour le sigle) traduit littéralement en Français par « Economistes contre la course aux armements ». Le fondateur, Robert J. Schwartz, a été inspiré par une conférence tenue à Moscou par l'association internationale des physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire (International Physicians for the Prevention of Nuclear War, IPPNW). C'est une organisation à but non lucratif enregistrée dans l'Etat de New-York, aux Etats-Unis et une Organisation Non Gouvernementale reconnue par les Nations Unies depuis janvier 1995. Son fonctionnement est démocratique, les décisions sont prises en conseil d'administration qui est élu chaque année par l'assemblée générale.

EPS se propose d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre de relations plus amicales entre les peuples et les Nations, en développant le désir de paix perpétuelle et universelle. Le désarmement du monde et notamment le désarmement nucléaire sont revendiqués, tout en préservant les conditions de la sécurité internationale. Compte tenu de ses compétences, elle propose d'entreprendre des analyses économiques rigoureuses afin de présenter des alternatives politiques pacifiques et une meilleure information des politiques économiques en vue d'assurer la sécurité des hommes, condition essentielle de la dignité humaine et du bien-être. EPS publie de nombreux articles (versions papier et électronique) et conférences de ses

membres de renom. Internet constitue leur principal canal de communication à l'international et permet l'envoi d'une newsletter trimestrielle¹².

I. Présentation

Pour 2007, le budget du Centre américain s'élève à environ 240 000 dollars récoltés principalement auprès de ses membres, le reste provenant de fondations publiques et privées et d'entreprises. EPS ne bénéficie d'aucune subvention publique ou gouvernementale. Les dépenses sont principalement liées au financement des programmes de recherche, au fonctionnement de l'organisation, à la rémunération des salariés¹³ et enfin à l'organisation de manifestations (Diners, conférences, séminaires). Pour 2005, le budget peut être présenté dans le Tableau n°5.

Tableau n°5 – Recettes et dépenses de l'ONG « Economists pour Peace and Security »

Recettes		Dépenses	
Dons des membres	122,080\$	Financement des programmes	67,311\$
Revenu net des manifestations	6,680\$	Fonctionnement et salaires	48,953\$
Produit des ventes	800\$	Réserve	5,146\$
Dividendes et intérêts	656\$	Excédent	8806\$
Total	130,216\$	Total	121,410\$

Si EPS a été créée aux Etats-Unis, elle a des filiales indépendantes dans 14 pays (Australie, Canada, Chili, France, Allemagne, Inde, Israël, Japon, Pays-Bas, Russie, Afrique du Sud, Espagne, Royaume-Uni et Grèce). Elle développe des partenariats avec d'autres organisations gouvernementales ou ONG, notamment sur le coût de la guerre en Irak¹⁴ ou l'analyse économique du système de défense Américain contre les missiles balistiques menée à bien en collaboration avec le Centre de contrôle des armes et de non prolifération.

¹² EPS publie une newsletter « the EPS Quartely » en Mars, Juin Septembre et Novembre et une « newsnote » envoyée mensuellement aux membres par e-mail. Trois buts sont poursuivis dans la newsletter : l'analyse des implications économiques des débats et faits politiques, l'information relative projets, événements et publications de l'organisation et la publication des travaux de recherche des membres. Les programmes de recherche s'inscrivent généralement dans trois problématiques, à savoir la politique de sécurité et militaire Américaine, la construction de la paix internationale et l'enseignement de l'économie de la guerre et de la paix.

¹³ EPS possède une salariée à plein temps, Directrice Exécutive de l'organisation, Thea Harvey et deux autres salariés à mi-temps. Tous les autres membres sont entièrement bénévoles.

¹⁴ Elle travaille aujourd'hui avec le comité économique du congrès Américain afin d'apporter son soutien méthodologique concernant le calcul des coûts totaux de la guerre en Irak

Economists for Peace and Security est une organisation composée essentiellement d'économistes ainsi que de citoyens concernés par les sujets de paix et de guerre en économie globalisée. Le Fondateur, Robert J. Schwartz et son ami Robert Eisner¹⁵ ont recruté des économistes distingués afin de donner une crédibilité scientifique et humaniste à la nouvelle organisation. Jan Timbergen, Wassily Leontief, Franco Modigliani, James Tobin, Kenneth Arrow, Lawrence R. Klein, Prix Nobel d'économie, mais aussi John Kenneth Galbraith, Andrew Brimmer, Michael Intriligator et Barbara Bergmann acceptèrent d'être trustees de l'organisation nouvelle, ECAAR. En 1993, suite à la fin de la course aux armements engagée entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, *Economists Against the Arms Race* devint *Economists Allied for Arms Reduction*. Sous ce nouveau nom, ECCAR continue de s'intéresser à la question du nucléaire en soutenant notamment le traité de non prolifération et en commençant à étendre son réseau à travers des filiales étrangères indépendantes. De nouveaux lauréats du prix Nobel se joignent à l'organisation parmi lesquels Oscar Arias, Amartya Sen¹⁶, Robert Solow et Douglass North. *Economists Allied for Arms Reduction* devient *Economists for peace and Security* en janvier 1995 pour prendre en compte la complexification des relations internationales liées au désarmement, au développement, à la sécurité, à la guerre et à la paix. En 1996, les membres fondateurs recrutent James K. Galbraith pour occuper la Chaire du conseil d'administration. Aujourd'hui d'autres Prix Nobel ont adhéré à cette organisation prestigieuse, notamment Joseph Stiglitz, Georges Akerlof, William Sharpe et Daniel Mc Fadden.

L'organisation interne de l'ONG répond à des critères démocratiques. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé d'économistes professionnels volontaires et bénévoles qui définissent les programmes et objectifs et assurent la santé financière de l'organisation. Un comité directeur honoraire composé d'économistes illustres au monde dispose d'une voix consultative. Les objectifs, autres que scientifiques, portent sur la mise en place de relations plus amicales entre les races et les nations et la création d'incitations économiques à l'organisation de relations pacifiques. Dans ce dessein, l'organisation de campagnes d'éducation et de sensibilisation concernant le danger du nucléaire militaire, la mise en évidence des liens entre le désarmement et le développement et la détermination des causes économiques, des coûts et des conséquences des conflits est revendiquée et réalisée.

EPS, qui est une structure modeste, dispose d'une couverture médiatique intéressante. A l'international, les filiales sont complètement indépendantes et il semble que les relations avec la structure américaine soient réduites. Le dynamisme des filiales est variable selon les pays. Il ne

¹⁵ Docteur Honoris Causa de l'Université de Grenoble (UPMF), aujourd'hui décédé, tout comme Robert Schwartz.

¹⁶ Docteur Honoris Causa de l'Université de Grenoble (UPMF).

s'agit pas réellement d'une ONG d'action mais plutôt d'une ONG de réflexion sur les implications économiques et sociales de la guerre et de la paix dans l'économie mondiale. On peut dire à ce titre qu'elle semble remplir son rôle, notamment grâce à la crédibilité dont elle fait l'objet de par le sérieux méthodologique et analytique de ses publications. La collaboration avec le Congrès des Etats-Unis sur le calcul des coûts totaux de la guerre en Irak le prouve. Cependant, les analyses économiques qui ont été faites par les adhérents ont produit des résultats souvent différents, parfois même opposés.

II. Les analyses

ECCAR se propose de regrouper les forces de l'ensemble des tendances politiques non xénophobes ou racistes pour soutenir toutes les forces de paix, notamment dans l'ordre économique. La branche française comprend des membres appartenant à un large éventail de partis politiques, alors qu'aux États-Unis, malgré une sensibilité démocrate prononcée, les républicains restent bien présents. En fait, les clivages politiques ont peu d'effets sur les études économiques entreprises, au regard de l'importance des conceptions théoriques divergentes qui caractérisent la discipline économique. Il existe au moins cinq courants de pensée, qui cohabitent dans le souci d'éviter qu'une course aux armements continue ne conduise à une guerre cataclysmique.

La globalisation

D'abord, pour les tenants de la théorie de la globalisation (comme Jeffrey Sachs ou Robert Solow), les interdépendances économiques croissantes tendent à réduire l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. La généralisation des règles du marché constitue un facteur de solidarité et de paix. L'idée de la pacification inéluctable des relations internationales par l'essor du commerce international remonte aux origines de la théorie classique, pour laquelle la multiplication des interdépendances économiques, fondées sur les principes du marché, accroît la prospérité économique de chaque nation participant aux échanges, tout en conduisant à la diminution du rôle économique de l'État. Dans cette logique, le politique devrait s'effacer progressivement devant les impératifs économiques, ce qui répondrait à la volonté d'affirmation d'une science économique comme discipline propre, non polluée par les préoccupations politiques de court terme.

Trois postulats de base ont dès lors accompagné les développements ultérieurs de la théorie dominante. D'abord, le développement du commerce international, dans le respect des valeurs libérales, est un facteur de paix, laquelle est la situation normale de l'économie de marché. Ensuite, l'amélioration de la connaissance de la science économique favorise à la fois le développement économique et le désarmement. Enfin, l'économie

internationale a subi des transformations structurelles irréversibles, qui remettent en cause le rôle économique de l'État, et donc toute manifestation de « guerre économique » (et même de guerre tout court). La fin du rôle économique des États est inscrite dans la logique pacifique et plutôt bienveillante du capitalisme. Dans ces conditions, la lutte contre la course aux armements constitue d'abord un refus des idées nationalistes, mercantilistes ou communistes. Il s'agit d'empêcher que ces idées non libérales ou militaristes conduisent à court terme à une guerre, qui ferait régresser les perspectives de paix contenues dans l'économie de marché.

La lutte des classes

Le courant marxiste transpose l'analyse de la lutte des classes au niveau international, faisant de ce principe fondateur l'explication des conflits internationaux, quelle que soit leur nature. Toute tension internationale trouve son origine dans les contradictions fondamentales du système capitaliste, qui conduit inéluctablement à la crise, à l'exploitation des travailleurs et, par extension, à celle des nations les moins industrialisées. Autrement dit, les conflits et la guerre des classes et des nations sont inscrits dans les fibres même du capitalisme. La revendication de la paix internationale passe par le respect des valeurs collectives et le refus de tous les asservissements, de toutes les dominations. Si cette pensée n'est pas vraiment développée en Amérique du Nord, elle n'en est pas moins encore largement véhiculée par l'idéologie marxiste, présente originellement dans la version française de E.C.C.A.R. (les militants du Parti communiste, notamment) et celle de Grande-Bretagne (Paul Dunne ou Ron Smith). Cependant, dans un essai provocateur, l'Américain John Kenneth Galbraith a mis en évidence l'intérêt indéniable pour l'économie américaine de la menace de guerre, comme si le développement de cette dernière dépendait, au moins en partie, de la peur des conflits armés et de la recherche excessive de sécurité. La course aux armements est un facteur de cohésion sociale dans des sociétés marchandes profondément inégalitaires. Elle est aussi un facteur important de l'hégémonie des pays les plus développés, et notamment des États-Unis (Claude Serfati).

La place des États

Pour Reich, conformément à la politique de Bill Clinton (dont il était l'un des conseillers les plus écoutés), un pays doit être conduit comme une entreprise, dans ses relations de concurrence et de compétition. La désintégration inéluctable des économies nationales risque d'accroître l'insécurité et la paupérisation. Par une politique industrielle adaptée, les États-Unis sont destinés à être le seul arbitre d'une économie désormais globalisée, dans le

cadre d'une paix internationale «contrôlée» (Ann Markusen). Dans cette perspective, les États cherchent à promouvoir leurs intérêts propres sur la scène mondiale, mais l'exemple de la société américaine, fondée sur la démocratie et la liberté, constitue un facteur de paix internationale. Cette conception, qui fait l'hypothèse du caractère progressiste de la société américaine, est souvent partagée par les économistes d'outre-Atlantique, quelles que soient par ailleurs leurs analyses théoriques. Le désarmement conduit à une amélioration des conditions de vie, à condition de réussir le processus de la conversion (Roland de Penanros).

La domination des riches

De nombreux économistes, notamment ceux des pays en développement (comme Amartya Sen) ou des économies en transition (comme Stanislav Menschikov), contestent cette position. Pour eux, la mondialisation, facteur de conflit, n'est trop souvent (mais pas seulement) que l'expression économique de la domination des pays riches, au détriment des peuples pauvres et des exclus. Le conflit militaire est remplacé par la guerre économique, qui est d'abord et avant tout un problème de puissance s'exprimant dans toutes les dimensions de la vie sociale et culturelle. La volonté de développement économique au détriment des autres nations peut se traduire par des stratégies d'exportations paupérisantes, ou de type « beggarthy-neighbour », ou encore de sous-développement comme facteur du développement. Par ailleurs, les sanctions en vue de provoquer des dommages économiques importants à un pays pour qu'il change de politique (apartheid, violation des droits des minorités, tyrannies etc.) constituent un instrument de puissance incontestable. L'idéologie de la mondialisation par le marché n'est en réalité que la mise en évidence de la pensée dominante, dont l'objectif est le maintien, sans coercition, de l'hégémonie américaine.

Dans ces conditions, la conquête des marchés se substitue, au moins partiellement, à l'invasion territoriale. Il s'agit d'une guerre permanente, engagée par les nations et leurs entreprises, en vue d'un partage plus favorable de la production mondiale en faveur des intérêts nationaux. Les restrictions et les obstacles douaniers, les contingentements, les normalisations industrielles, l'espionnage et l'intelligence économiques, le contrôle direct ou indirect des marchés financiers, la recherche constante de « monopoles » sont autant d'armes aussi destructrices qu'efficaces pour la recomposer la hiérarchie internationale des puissances au profit des États qui les utilisent. La résurgence du protectionnisme et des guerres commerciales entre grands blocs régionaux est à craindre. Les firmes multinationales, qui appartiennent le plus souvent aux États membres de la Triade, participent au processus de régionalisation économique, car elles restent attachées à leur pays d'origine. Dans ce système de blocs pratiquant entre eux un commerce

«administré», la compétition n'est plus militaire mais économique (Jacques Fontanel). L'État est alors sollicité pour pallier la faible compétitivité de l'économie nationale, en assurant notamment la diffusion des technologies militaires vers le secteur civil. Il est alors impossible de dissocier les objectifs de sécurité économique et militaire.

La guerre est aussi économique

Le renouveau de l'analyse institutionnaliste et historique met en évidence le fait qu'il n'existe pas un mais plusieurs types de capitalismes, plus ou moins bien adaptés à la guerre économique. Ces analyses ont, en leur temps, défendu la thèse du déclin du modèle anglo-saxon de capitalisme, et donc de l'économie américaine, sauf en cas de renouvellement (Kenneth Galbraith ou Lester Thurow). Le lien entre les secteurs économiques et militaires joue un rôle essentiel pour la puissance économique nationale, mais ce sont les pays qui perçoivent les enjeux de la «guerre économique» qui sont aujourd'hui les mieux placés dans la concurrence économique internationale (Jean-Paul Hébert). La réflexion sur les formes possibles de capitalisme reste fructueuse pour expliquer l'évolution de la concurrence internationale et la recomposition des relations économiques internationales, selon des modes plus ou moins conflictuels (Douglas North). La question qui se pose est de savoir s'il faut développer des biens publics internationaux (Jurgen Brauer), notamment celui de la sécurité mondiale, par la réduction progressive des dépenses militaires (Lloyd Dumas). La fin du XX^e siècle est ainsi marquée par la résurgence des débats sur la relation entre la puissance économique et la puissance militaire nationales. Le rôle que doit jouer l'État à ce niveau est discuté, renouvelant ainsi l'opposition existant au XVIII^e siècle entre les mercantilistes et les partisans du « laissez faire ».

Le refus de la guerre

Compte tenu de l'importance des divergences entre les membres de l'Association, on peut bien se demander ce qui réunit encore ses membres sur la question cruciale de la mondialisation, si ce n'est le refus de la guerre et des conflits. La réponse est simple. D'abord, une guerre mondiale aurait des conséquences épouvantables pour l'humanité ; dans ces conditions, il faut certes rechercher les causes théoriques des conflits, mais aussi empêcher, autant que faire se peut, la réalisation guerrière de ces derniers. Ensuite, la course aux armements constitue un acte aux effets économiques négatifs, en ce sens qu'elle accroît les coûts et réduit le bien-être, tout en ne fournissant pas une amélioration du besoin de sécurité ; dans ces conditions, il est nécessaire d'inciter les États en situation de belligérance à négocier une réduction de la charge du fardeau. Enfin, la recherche de la paix passe aussi

par le refus des dominations, des inégalités excessives et de la pauvreté mondiale. Même si les moyens adéquats pour parvenir à ses fins ne font pas l'objet d'un consensus suffisant, E.C.C.A.R. s'inscrit cependant dans une démarche de refus d'une économie de conflits et de domination, en faveur d'une économie pacifiée, soucieuse du bien-être des citoyens. Elle propose aussi une réflexion générale pour refuser à la fois l'idée de l'inéluctabilité de la guerre et d'un processus cumulatif de course aux armements conduisant inexorablement, par la simple expression automatique de l'action-réponse des États dans leur recherche militaire de la sécurité, aux conflits armés.

En conclusion, il existe plusieurs « filiales » (Chapters) dans de nombreux pays, notamment en France, au Chili, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Australie. Mais elles n'ont pas les mêmes moyens, ni le même attrait que l'organisation américaine. La filiale française a organisé plusieurs séminaires et colloques, mais au regard des économistes spécialisés dans cette question, elle n'a pas beaucoup de soutien des secteurs privés et publics. Elle a été soutenue par des membres éminents et aussi différents que Edmond Malinvaud, Philippe Herzog, Wladimir Andreff, Yves Mainguy ou Charles Bettelheim. Les économistes qui étudient la question des conflits sont aussi souvent des contractants du Ministère et du secteur de la Défense, ce qui les décourage d'appartenir à une association dont les objectifs peuvent se heurter aux intérêts économiques nationaux et territoriaux. Aujourd'hui, ECCAR développe de nombreuses recherches sur ce thème¹⁷. L'association travaille en étroite relation avec EPS, sans pour autant renoncer au développement d'une organisation nationale, qui aurait pour objectif de travailler sur le thème de la guerre et des conflits économiques, deux thèmes qui malheureusement, ont sans doute encore de l'avenir devant eux.

¹⁷ Fontanel, J., Chatterji, M. eds (2008), War, Peace and Security, Vol.6. Emerald Corp. Publishing Ltd, London, New Delhi, New York. Fontanel, J., J-P. Hébert, I.Samson : The birth of the political economy on the herat of politics : mercantilism. Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008. Routledge, Fontanel, J.,bensahel, L., Coissard, s ; Echinanrd, Y. French Utopian Econmists of the Nineteenth century, Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008. Fontanel, J., Coulomb, F. The genesis of Economic Thought concerning war and peace, Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008.

MEDECINS SANS FRONTIERES

MSF, 8, rue Saint Sabin
75011 - Paris
Tel 33(0)1 40 21 29 29
Fax 33(0)1 48 06 68 68

<http://www.msf.org>

Après avoir créé une organisation pour la lutte contre le génocide au Biafra et le GIMCU (Groupe d'intervention médicale et chirurgicale en urgence), Médecins sans Frontières a été créé en 1971 en France. Elle fut la première organisation non gouvernementale civile spécialisée dans l'aide médicale d'urgence, par des médecins ayant travaillé pour la Croix rouge lors de la guerre du Biafra (1968-1970). La politique de neutralité et de réserve de la Croix rouge avait profondément déçu ses 13 fondateurs (dont Bernard Kouchner et Xavier Emmanuelli, aux parcours politiques hétérogènes), qui étaient dorénavant convaincus que l'aide humanitaire ne pouvait aller sans une vive action de sensibilisation auprès des médias et des institutions politiques¹⁸. Elle avait pris conscience du rôle des médias et elle se proposait, par leur intermédiaire, d'informer le grand public sur les situations de guerre que son personnel vit auprès des populations civiles. Aujourd'hui, l'Association (statut loi 1901) Médecins sans Frontières (MSF) est une organisation non gouvernementale internationale à but humanitaire, reconnue d'utilité publique et grande cause nationale. Elle comprend plus de 1070 adhérents.

L'association « Médecins Sans Frontières » se propose de secourir les populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, en situation de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophique ou politique. Elle se veut neutre et impartiale, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction. Les grands principes déontologiques des professions médicales doivent être respectés et une totale indépendance doit être définie à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute

¹⁸ Elle avait pour objectif de créer un organisme médical reconnu par la Croix rouge, qui progressivement, après avoir convaincu celle-ci d'une action pro-active, deviendrait une composante de la Croix rouge.

force politique, économique ou religieuse. Les missionnaires sont volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent.

L'action de MSF s'est illustrée par tous les soins apportés aux victimes de la guerre du Liban à Beyrouth (1976), à ceux mis en place dans les frimas meurtriers de l'Afghanistan envahi par les soviétiques (1980), à la famine annoncée en Ethiopie (1984), aux participants de la guerre au Kurdistan irakien (1991), au refus du génocide du Rwanda (1994), à la gestion humaine de l'abandon de Srebrenica (1995), à la lutte pour la CMU en France (2000), à l'application de la trithérapie pour soigner du sida en Thaïlande (2001), en faveur des secours d'urgence après 27 années de guerre civile d'Angola (2002), aux «déportés» du Darfour (2004) ou aux affamés du sud de l'Ethiopie (2008).

Il existe aujourd'hui plusieurs mouvements nationaux de Médecins sans Frontières, en Belgique, en Suisse, en Espagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas, directement reliés à MSF France. D'autres pays disposent aussi d'un mouvement similaire, notamment aux Etats-Unis et en Australie, mais en toute indépendance. MSF dispose de moyens financiers importants, ses actions sont clairement définies et ses résultats sont, au total, en conformité avec ses objectifs.

I. Des moyens importants

MSF est une organisation qui peut mener des opérations majeures loin de l'attention des médias et des autres acteurs de secours. L'importance de son budget suppose une gestion attentive afin d'éviter les gaspillages, les détournements et l'affectation inadéquates des ressources mises à disposition des équipes des terrains. Il s'agit de maîtriser la croissance des programmes à moyen et long terme). Depuis 1997, l'analyse des comptes annuels du groupe Médecins Sans Frontières se fait sur la base du compte d'emploi des ressources combinées, qui intègre l'ensemble des comptes des entités rattachées à l'association MSF¹⁹, après avoir neutralisé les transferts internes. En 2005, le budget cumulé atteignait plus de 137,7 millions d'euros (dont 83 % pour MSF France), dont 93 % sur fonds privés. En 2005, l'augmentation des ressources (près de 30 millions d'euros) a été due à l'aide aux personnes

¹⁹ Le périmètre de combinaison intègre les satellites que l'association a créés pour accroître son efficacité et dont elle contrôle les conseils d'administration ou les gérances. Il s'agit de MSF Logistique, Epicentre, la Fondation MSF, Etat d'Urgence Production (EUP), MSF Assistance, la SCI MSF et la SCI Saint Sabin, ainsi que le bureau des Emirats Arabe Unis. En revanche, MSF USA, MSF Australie et MSF Japon ne font pas partie de ce périmètre, en raison de l'absence dans leur Conseil d'Administration d'une majorité d'administrateurs de MSF France.

victimes du Tsunami en Asie du Sud-Est²⁰. Les ressources utilisées d'origine privée (hors gains de change) se sont élevées à 136,5 M€ en 2005 (près de 104 millions d'euros issues de la recherche de fonds) contre 97,3 M€ en 2004. Les ressources institutionnelles provenant des financements institutionnels publics (6 %) ont mis en évidence la volonté de MSF de conserver un niveau d'indépendance financière suffisant pour éviter les pressions politiques ou financières²¹.

En 2005, 125 projets ont été menés pour un montant total de 71,8 ME, dont 33 % pour les interventions auprès des victimes de conflits armés (surtout Darfour), 46 % la lutte contre les épidémies ou les endémies, 12 %M en faveur des actions liées aux catastrophes naturelles, 8 % pour le refus de l'exclusion aux soins en France, en Georgie, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, en Thaïlande, en Chine et en Corée du Nord. Le reste est dépensé dans l'information et la sensibilisation du public, le financement de missions diverses et de postes opérationnels régionaux, du coût de la recherche de fonds et les frais de fonctionnement administratifs.

En 2007, les dépenses combinées (Tableau n°6) ont été en hausse, passant de 144,4M€ en 2006 à 152,2M€ cette année. Les ressources utilisées combinées, quant à elles, se sont élevées à 165,6M€, en nette progression par rapport à 2006. Les ressources obtenues par la recherche de fonds (Tableau n°7) sont passées de 118,8 à 133,9 millions d'euros. En 2007, plus de 99% des ressources proviennent de donateurs privés.

Tableau n°6 - Les dépenses de MSF en 2006 et 2007 (en millions d'euros)

Dépenses	2007	2006
Dépenses de missions sociales	134,1	129,0
Coûts de recherche de fonds	10,5	9,1
Frais de fonctionnement	7,6	6,3
Total des fonds utilisés	152,2	144,4

Tableau n°7 - Les ressources de MSF en 2006 et 2007

Ressources combinées (en millions d'euros)	2007	2006
--------------------------------------------	------	------

²⁰ 495 000 donateurs ont supporté MSF en 2005, parmi lesquels 40 387 ont accepté de faire leur don au travers de leur site internet. Sur l'ensemble des donateurs, 281 576 ont choisi le prélèvement mensuel.

²¹ L'Union Européenne représente 4% des ressources combinées utilisées issues de la recherche de fonds avec 5,1 M€ (60% du total des financements institutionnels publics). La part de ECHO (4,8 M€), l'Office Humanitaire de la Communauté Européenne représente 3% des ressources utilisées combinées.

Ressources privées utilisées issues de la recherche de fonds (en France et à l'étranger)	133,9	118,8
Ressources privées issues des activités liées aux missions sociales (recettes issues des activités des satellites auprès d'autres sections et organismes.	26,6	24,1
Autres ressources Privées (ventes, produits financiers, produits exceptionnels)	5,0	3,9
Ressources institutionnelles	0,9	1,6
Gains de change	0,3	0,4
Total	166,7	148,8

La croissance des frais de fonctionnement administratif est due en grande partie au provisionnement de risques financiers nécessaires à la conduite d'opérations particulières. En 2007, les programmes n'ont cessé d'évoluer : 25 projets fermés et 33 ouverts, dont 19 en contexte d'urgence. Ils naissent surtout dans des crises aiguës. La quasi-totalité des projets concerne des populations victimes de conflits armés ou d'épidémies et endémies (sida et malnutrition). Les interventions au Tchad (secours à 150.000 personnes déplacées) et en Irak (prise en charge des victimes en Jordanie et au Kurdistan) ont eu une grande utilité.

Certaines sections opérationnelles ont créé de nouvelles sections MSF, dites «partenaires», en vue de participer à la mission d'information et de sensibilisation du public, de recruter des volontaires et de collecter des fonds publics et privés. Depuis 1997, les sections partenaires contrôlées initialement par les sections opérationnelles sont aujourd'hui des entités indépendantes, malgré les liens privilégiés qui les lient. En 2007, il existe 13 sections partenaires en Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Etats-Unis, Grèce, Hong-Kong, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Suède. Leurs budgets sont présentés dans le Tableau n°8.

Tableau n°8 : Charges, produits et soldes de trois partenaires étrangers (en millions d'euros) en 2007

ONG partenaires	Charges	Produits	Soldes
MSF USA	103,94	109,52	5,59
MSF Japon	13,23	13,96	0,73
MSF Australie	20,48	21,71	1,23

MSF gère un personnel de terrain de plus de 6000 personnes et 40 % des dépenses des missions. L'essentiel de ces postes est assuré par le personnel national (5271). Les volontaires sont originaires de France mais aussi de l'étranger (et notamment recrutés par les sections partenaires aux Etats-Unis,

au Japon et en Australie)²². Le personnel non médical (logisticiens, des contrôleurs financiers et des coordinateurs) contribue fortement à l'efficacité des projets en assurant sur place l'organisation de l'aide. Pour certains programmes, des profils spécifiques sont recherchés : ingénieurs en construction ou architectes, spécialistes en eau, économistes de santé. Aujourd'hui, il y a une bonne proportion de coordinateurs médicaux qui sont issus de la filière du personnel national.

MSF fonctionne souvent sous une forme partenariale. D'abord, les entreprises fournissent une contribution financière, en échange d'une communication sur son action non lucrative, bénéficiant ainsi d'un « retour d'image » en utilisant le nom et le logo de MSF. Cette opération permet de mobiliser les réseaux de salariés, de fournisseurs, de filiales, de clients et de prospects aux actions de MSF. Ensuite, le partenariat opérationnel avec les autres ONG est revendiqué. Enfin, la relation positive avec les pays cibles est nécessaire pour améliorer l'efficacité de l'action.

II. Objectifs et réalisations

Médecins Sans Frontières apporte une attention particulière concernant le respect des principes de l'action humanitaire. Dans ce contexte, l'indépendance, l'impartialité et la neutralité sont exigées. Il s'agit d'intervenir en faveur des personnes les plus vulnérables et défavorisées dans les situations de crise aiguës (conflits, déplacements de population, famines, épidémies, catastrophes naturelles). L'allègement des souffrances et le respect des vies humaines constituent les actions prioritaires. Le développement économique n'est pas un programme que poursuit MSF qui souhaite s'inscrire dans un cadre réduit, mais efficace.

L'indépendance à l'égard de tous pouvoirs et intérêts (politiques, religieux, économiques ou militaires) est revendiquée. MSF intervient, sans discrimination ethnique, politique ou religieuse, après sa propre évaluation des besoins. Cette exigence n'est pas sans poser de multiples questions aux acteurs d'une tragédie humaine. Elle permet de préciser le cadre d'intervention ébauché par la charte de MSF et d'autres documents de référence. MSF exerce cependant un rôle de témoin de guerres et de conflits qu'elle ne peut empêcher. Si elle n'a pas les moyens de garantir la protection de civils contre la violence, MSF doit dénoncer publiquement les violences de masse contre des civils, l'instrumentalisation de l'aide à des fins politiques ou la confusion entre les valeurs humanitaires et les objectifs militaires.

²² On trouve plus de 70 nationalités parmi les volontaires de MSF et les sources de recrutement sont diversifiées (France, sections partenaires, personnel nationales). Le personnel médical et paramédical est composé de médecins généralistes et spécialistes, de chirurgiens et anesthésistes, d'infirmiers et sages-femmes.

L'association s'appuie sur l'outil du droit international humanitaire. Le CRASH (Centre de Réflexion Sur l'Action Humanitaire de la Fondation MSF), cellule mise en place par MSF, favorise ce questionnement sur les pratiques de l'association. Il se propose de renforcer la réflexion sur l'action humanitaire et d'adapter les actions en fonction des milieux et des interrelations avec les autres acteurs sur le théâtre d'opération. Il s'agit de réfléchir à l'amélioration de la qualité des interventions, notamment par la décentralisation vers le terrain de certains postes de soutien aux opérations.

MSF intervient auprès des populations en détresse dans des situations et des contextes très différents, concernant notamment les populations victimes de conflits, d'épidémies et d'endémie, en situation d'absence de soins publics et privés et des médicaments essentiels. Quatorze millions de personnes meurent chaque année d'une maladie infectieuse ou parasitaire, en l'absence de traitements efficaces disponibles. Le paludisme, la maladie du sommeil ou la maladie de Chaggas, voire la tuberculose ne font pas partie des recherches médicales prioritaires, car jugés non rentables. Les traitements disponibles sont soit inadaptés soit trop onéreux pour la plupart des malades des pays en développement ou les populations non solvables. MSF se propose d'améliorer la qualité de vie et la santé des personnes souffrant de maladies négligées, en créant un modèle alternatif pour développer des médicaments permettant de les traiter (Drug for neglected diseases initiative, DNDI, lancé en juillet 2003). Elle propose le développement de la recherche et le développement de médicaments contre les maladies négligées, dont l'effort porte aujourd'hui sur la maladie du sommeil, la maladie de Chaggas et la leishmaniose viscérale²³. La Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels, lancée en 1999 par Médecins Sans Frontières, a permis la baisse des prix et l'importation de molécules génériques dans les pays pauvres. Elle a pour but d'améliorer l'accès aux traitements adéquats, la mise en place de tests diagnostic et la diffusion de vaccins de qualité. Elle se propose de sécuriser la production et de stimuler la recherche et le développement de nouveaux outils,

Dans des contextes d'urgence, MSF a acquis un important savoir-faire en matière d'aide médicale et sanitaire en situation précaire, en ce qui concerne notamment la vaccination, la chirurgie, la nutrition, la formation du personnel, la santé maternelle et infantile, les techniques de laboratoire et la santé mentale. Ces actions ne peuvent se développer sans une prise en compte de l'environnement. L'association agit fortement dans la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement des pays en situation de forte précarité.

²³ Le plan 2005 fixait un certain nombre d'objectifs et d'activités concernant les sept pathologies cibles de la Campagne depuis 2000 (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme, Méningite, Leishmaniose, Maladie du sommeil, et maladie de Chaggas), cinq dossiers transversaux (Vaccins, Recherche et Développement de nouveaux outils, Qualité et Prix des médicaments, Politique de témoignage) et des objectifs spécifiques liés à la communication et à des campagnes particulières.

Les objectifs stratégiques jusqu'en 2008 portaient sur un recentrage du projet MSF vers deux axes essentiels « les crises et la médecine ». Il s'agissait d'augmenter la capacité de réponse aux urgences (conflits, épidémies, crises nutritionnelles, catastrophes naturelles) et d'améliorer la prise en charge des endémies (TB et VIH). En s'interrogeant sur la pertinence des opérations, MSF cherche à renforcer son indépendance et la qualité de ses actions en vue d'une action rapide destinée à réduire les violences supplémentaires infligées aux populations. Les opérations de secours s'effectuent dans des contextes dangereux, difficiles à appréhender. Les choix d'interventions constituent aussi un choix politique et humanitaire, mais l'efficacité des opérations est recherchée afin d'aider le plus grand nombre.

La communication est privilégiée, avec une recherche d'authenticité et de regard critique. Depuis sa création, l'association a toujours alerté l'opinion publique sur le sort des populations en danger et elle dénonce les violations du droit humanitaire. Un effort particulier est engagé aujourd'hui pour donner la parole au terrain et aux membres de l'organisation en utilisant les supports de communication interne existants (Messages et Dazibao notamment), mais aussi les nouvelles technologies d'information. Le témoignage est jugé au moins aussi important que l'aide médicale apportée.

Médecins Sans Frontière comprend 34 équipes de coordination dans une trentaine de pays, avec plus de 70 projets. L'association ouvre et ferme ses missions au gré des besoins et des risques. Elle est intervenue nouvellement au Sri Lanka, en Indonésie, au Nigeria, au Pakistan et en Pologne et elle a fermé ses missions en Angola, au Burundi, au Congo Brazzaville, en République Démocratique du Congo-Gbadolite, à Madagascar et en Guinée. Les pays de ses interventions d'aujourd'hui sont inscrits dans le Tableau n°9.

Tableau n°9 – Principaux pays directement concernés par l'action de MSF

ASIE	AFRIQUE	PROCHE & MOY.ORIENT	EUROPE	Amérique
------	---------	------------------------	--------	----------

Cambodge	Angola	Afghanistan	Arménie	Guatemala
Chine	Congo	Iran	France	Colombie
Corée(s)	Brazzaville	Territoires palestiniens	Géorgie	Haïti
Indonésie	Côte d'Ivoire	Pakistan	Abkhazie	
Myanmar	Ethiopie	Indonésie	Nord Caucase	
(Birmanie)	Guinée	Sri Lanka	(Ingouchie- Tchéchénie)	
Népal	Kenya	Thaïlande	Pologne	
Pakistan	Liberia	Chine		
Sri Lanka	Malawi	Indonésie		
Thaïlande	Niger			
	Nigeria			
	Ouganda			
	Congo (RDC)			
	Sierra Leone			
	Soudan			
	Tchad			

MSF en 2006 a engagé 41 programmes en urgence, dont 19 pour lutter contre les épidémies majeures, 16 pour secourir les victimes des catastrophes naturelles (Indonésie, Sri Lanka et Pakistan), 2 programmes d'assistance aux victimes de conflits (RDC, Tchad), 5 programmes en aide aux victimes de violence armée. Les programmes sont fermés quand les objectifs fixés ont été atteints ou lorsque des changements significatifs de l'environnement ne justifient plus une présence humanitaire. Il existe des programmes «violence sociale/exclusion», «endémies» (VIH et Trypanosomiase), «déplacés et violence armée», «Crise nutritionnelle», «forage», et «post-catastrophe naturelle». Plus de la moitié des programmes ont moins de trois ans d'activité.

En 2007 et 2008, les actions de MSF ont été nombreuses et de grande utilité collective. Malgré le fait que les organisations humanitaires aient été prises pour cibles dans une guerre civile meurtrière²⁴, la réouverture de la chirurgie à Point Pedro dans le Nord du Sri Lanka a été assurée. Au Tchad, la prise en charge des blessés dans des conditions particulièrement dangereuses, est à mettre au bilan positif de l'association. MSF se trouve aussi au Darfour, au Soudan, au Kenya, en République Démocratique du Congo, au Kurdistan, en Somalie ou au Yémen, pays en conflits permanents et meurtriers. MSF ferme souvent ses missions dès que les guerres se terminent, sauf s'il subsiste des problèmes sanitaires aigus (Angola, Libéria, Sierra Leone).

III. Le fonctionnement et les critiques

²⁴ Il faut mentionner l'assassinat de 17 membres d'Action Contre la Faim

MSF a souffert d'un grave conflit interne, sa présence a été remise en cause ou contestée et elle a elle-même engagé des polémiques.

- Les conflits internes.

L'approche centralisée de MSF est aujourd'hui contestée par ses adhérents, elle a conduit à une approche restrictive de la mission sociale. En interne, un rééquilibrage dans la démarche démocratique est demandé, entre un vote à l'assemblée qui comprend plus d'anciens «missionnaires» du terrain que de membres actifs. En outre, la redynamisation de la vie associative suppose l'écoute accrue des différents points de vue et une meilleure justification des objectifs et des actions engagées. Un effort de reconquête du fonctionnement démocratique quotidien est jugé parfois nécessaire, avec une ouverture accrue vers les partenaires extérieurs. Le mode du pilotage central autoritaire a été fortement contesté, faisant ainsi l'objet d'une situation délétère à l'intérieur de MSF ces dernières années. La méthode d'imposition par le Centre a conduit à fermer des projets utiles ne cadrant plus dans la ligne générale. Elle réduit ainsi le potentiel d'action des chefs de mission. Or, le Centre devrait avoir pour fonctions principales la collecte des ressources pour l'action, le soutien des actions et l'orientation générale. Il a fallu remettre en cause les modes de fonctionnement, ce qui ne s'est pas fait dans un climat serein. Les changements dans les postes de direction se sont faits dans une « ambiance de tension, d'épuisement nerveux, de psychodrames, de lettres de dénonciation »²⁵. Tout cela n'a pas été très constructif. En outre, les exigences de qualité technique doivent aujourd'hui être mieux coordonnées, car leurs applications strictes peuvent conduire à une certaine paralysie du travail.

- Les interrogations

En septembre 2008, après que les médias aient émis l'hypothèse d'un désengagement, Médecins sans Frontières affirme que ces inquiétudes par Kinshasa sont sans fondement. L'ONG est toujours présente à l'hôpital de Rutshuru et les volontaires de MSF France continuent d'y travailler, même si, pour des raisons de sécurité, elle a été réduite. Par contre, les équipes sont parties de Nyanzale et Kabizo, suivant ainsi les populations qui fuyaient vers le Nord, vers Kayna et Kanyabayonga. L'évacuation ne signifie pas démission et départ temporaire n'est pas synonyme d'inaction.

Les dirigeants syndicaux de la santé et de la société civile au Niger ont déploré la décision des autorités nigérienne de mettre fin aux activités de

²⁵ En novembre 2007, le conseil d'administration a dû prendre des mesures de sauvegarde, suspension des procédures de licenciement dans le département des opérations, choix d'un nouveau directeur général, audit sur le fonctionnement et la gouvernance du siège et procédure d'investigation des allégations d'abus.

Médecin sans frontières (MSF-France) dans la région de Maradi (centre-sud), du fait de son refus de collaborer avec les services publics et de sa prétendue volonté de maintenir "une malnutrition endémique" des enfants avec la complicité des mères²⁶. Le traitement du paludisme et des diarrhées n'est pas prioritaire pour le gouvernement. En raison de la sécheresse et une invasion de criquets pèlerins, les autorités ne veulent pas communiquer sur la crise alimentaire et la malnutrition infantile nationale. MSF souhaite cependant continuer à travailler en accord avec les autorités. Selon MSF, plus de 3.400 enfants, dont 233 hospitalisés, sont en traitement dans des centres nutritionnels et plus de 70.000 enfants reçoivent chaque mois un complément nutritionnel. Le 6 septembre 2008, le centre a fermé et une procédure de licenciement a été engagée pour 460 employés, afin de ne pas gaspiller l'argent des donateurs. Cela n'empêche pas MSF de souhaiter une réouverture prochaine.

- Deux polémiques

Kofi Annan, en visite au Niger, s'est rendu au Centre de renutrition de MSF-Suisse. Il lui a été reproché un manque d'appréciation lucide de l'ONU sur la situation nigérienne. Le Président de MSF a demandé à Koffi Annan de mettre de l'ordre au sein des Agences des Nations Unies, qui donnent des réponses trop tardives à des situations d'urgence. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Unicef ont choisi de faire une distribution payante de l'aide d'urgence, ce qui n'a fait qu'aggraver les inégalités et les difficultés des plus pauvres. La réaction a été trop tardive, insuffisante et mal orientée. PAM ne prévoit de distribuer des rations qu'à 110.000 personnes, soit 10 % seulement des besoins réels. Les ONG n'ont pas les moyens de se substituer à l'aide internationale publique.

Le 5 octobre 2008, MSF a contesté les propos de Bernard Kouchner, chef de la diplomatie française, qui affirmait que si officiellement la France n'avait pas de contact avec le Hamas mais officieusement les organisations internationales qui entrent dans la bande de Gaza, en particulier des ONG françaises, fournissent les informations nécessaires. Médecins Sans Frontières (MSF), association présente dans les Territoires occupés palestiniens et notamment dans la bande de Gaza²⁷, affirme n'avoir jamais communiqué d'informations politiques - officielles ou officieuses - concernant le Hamas. Cette affirmation nuit aux activités sur le terrain et réduit la confiance de la

²⁶ Le syndicat national des infirmiers du Niger (SNIN) s'est réjoui de la décision et son secrétaire général Issa Madou a dénoncé les "mauvaises pratiques de MSF".

²⁷ A Naplouse, en Cisjordanie, MSF apporte une aide psychologique, médicale et sociale, aux familles exposées à la violence. A Gaza, MSF mène un programme psycho-médico-social, des activités pédiatriques, des soins post-opératoires et ambulatoires et un accompagnement en kinésithérapie pour les centaines de blessés des affrontements inter-palestiniens et israélo-palestiniens.

population concernée profondément sensible après des années de conflit. Le mélange de l'action politique et de l'action humanitaire est considéré comme dommageable à l'action des ONG, à la sécurité de leurs équipes et au déploiement de secours impartiaux et indépendants sur les terrains de crise. MSF tient à rappeler que l'indépendance à l'égard de tous pouvoirs et intérêts. Elle a fait le choix politique de l'indépendance financière en refusant tout financement de la part du gouvernement français.

En conclusion, les limites de l'action humanitaire sont au centre des réflexions de MSF, notamment pour des domaines qui relèvent directement de la responsabilité des Etats et de l'ONU (organisation du système national de santé ou reconstruction des infrastructures). Contrairement à l'aide au développement, MSF ne vise pas à construire, reconstruire ou encadrer le destin de groupes de population dans la durée, tâches pour lesquelles elle n'exprime ni légitimité ni compétences particulières. En 2008-2009, son action pour les soins vitaux au plus grand nombre au Mali, en Sierra Leone et au Tchad est intéressante. Sa présence en RDC (République Démocratique du Congo), à Haïti (frappée par ailleurs par un cyclone meurtrier), à Mogadiscio en Somalie ou au Niger est essentielle pour les victimes des conflits et violences quotidiennes. Les soins apportés par les membres de MSF au Népal menacé d'inondations et d'épidémies, en Inde dans les zones inondées, au Sud-Soudan en guerre ou en Ethiopie en faveur de foules à la recherche de nourriture sauvent quantité de vies humaines et sont porteurs d'espoir.

Médecins sans frontières a obtenu le Prix Nobel de la Paix et le Seoul Peace Prize. Son action est donc internationalement reconnue et appréciée. Elle est par nature directement concernée par les problèmes internationaux de santé et de conflits. Cette organisation humanitaire ne s'inscrit pas dans la mouvance du pacifisme. Elle ne cherche pas à œuvrer à la résolution des conflits, contrairement à Médecins du Monde. Elle ne se bat pas pour les Droits de l'Homme mais pour venir en aide à l'humanité souffrante dans sa chair. C'est aussi la limite principale de son action.

Médecins du monde

62 rue Marcadet

75018 Paris

Tél : 01 44 92 15 15

e-mail: medmonde@medecinsdumonde.org

Web: <http://www.medecinsdumonde.org/>

Bernard Kouchner fonde Médecins du Monde en mars 1980, à la suite d'un différend interne à l'association Médecins sans Frontières sur le type d'intervention de l'opération « Un bateau pour le Vietnam ». En 1979, Kouchner défendait l'idée qu'il fallait affréter un navire, avec à son bord médecins et journalistes, afin de pouvoir soigner et aussi témoigner des violations des droits de l'homme sur le terrain. Cette opération est jugée trop médiatique et personnalisée. Cousine proche de Médecins sans Frontières (MSF), elle va témoigner plus fortement contre les exactions politiques et elle va s'engager dans une réflexion sur les droits de l'homme la conduisant à conceptualiser la notion de « droit d'ingérence ».

Aujourd'hui, Médecins du Monde (Mdm) se veut être une association indépendante de l'influence des partis politiques, des gouvernements comme des religions. C'est une association de solidarité internationale qui a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France : les victimes de catastrophes naturelles, de famines, de maladies, victimes de conflits armés, de violences politiques, réfugiés, déplacés, peuples minoritaires, enfants des rues, usagers de drogues et tous les exclus des soins. Elle suscite l'engagement volontaire et bénévole de professionnels de la santé, mais aussi de personnes compétentes dans l'organisation des missions ou la gestion de celles-ci. Elle privilégie des relations de proximité avec les populations soignées. Elle occupe les espaces laissés vacants par les responsables publics nationaux ou internationaux, tout en rappelant aux décideurs institutionnels leurs devoirs et leurs responsabilités concernant notamment le soin des hommes et la santé publique.

A partir de sa pratique médicale et en toute indépendance, l'association « Médecins du Monde » révèle les risques de crises et de menaces pour la santé, elle mobilise des partenaires pour les actions de solidarité et elle dénonce les atteintes aux droits de l'homme et notamment aux entraves à l'accès aux soins : « Nous savons qu'il n'y a pas de guérison sans justice, pas de secours durables sans lois sociales ». Pour être efficace, la mission de Médecins du Monde va alors au-delà du soin. L'association engage le dialogue avec les politiques pour améliorer la situation des populations civiles²⁸.

Cette organisation repose sur des cadres associatifs, des bénévoles en France et des volontaires pour les opérations internationales. Elle dispose d'une structure permanente salariée. Le soutien de plusieurs milliers de donateurs assure l'indépendance financière de l'association, qui se déclare d'autant plus libre d'agir que les ressources financières sont saines, équilibrées et diversifiées, ne donnant pas prise à des pressions extérieures. L'indépendance financière est considérée comme la clé de voûte de l'indépendance politique de l'association. Elle s'appuierait ainsi sur la prépondérance des fonds privés (dons et legs) venant des donateurs. En Décembre 1996, le réseau international de Médecins du Monde obtient le statut consultatif de rang général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Fonctionnement

Association (loi 1901), Médecins du Monde a été reconnue d'utilité publique. L'Assemblée générale définit les orientations politiques et stratégiques et vote le budget. Les adhérents (plus de 1600), professionnels de santé ou non, renouvellent par tiers les 15 membres du Conseil d'administration. Pour mener à bien sa mission, le CA s'appuie sur une structure associative consultative, une structure opérationnelle permanente, des instances de décision paritaire entre la structure permanente et associative, et des délégations régionales. Les cinq groupes continentaux, les huit groupes thématiques, et le groupe France forment la structure associative consultative qui analyse les évolutions du monde. Ils sont composés de volontaires, de responsables de mission, d'experts ou de toute autre personne qui, sur une zone géographique ou une problématique particulière, livre ses compétences et son expérience.

La logistique, la recrutement des volontaires, la gestion financière, la communication, le développement et le suivi des missions sont assurés par 248 salariés, placés sous l'autorité du directeur général, répartis pour moitié au

²⁸ Les *French doctors*, décident de rompre cette tradition de neutralité et du silence pourtant solidement ancrée en dénonçant un génocide (ils gardent en mémoire le silence coupable de la Croix Rouge face à Auschwitz et au nazisme).

siège parisien et pour une autre moitié dans les délégations régionales et les programmes de la Mission France. Il existe 16 délégations régionales qui assurent l'accueil des volontaires de retour du terrain, l'organisation de manifestations de témoignage, le suivi de missions, la gestion des Centres d'Accueil d'Orientation et de Soins (CASO) dans le cadre des objectifs politiques définis par le Conseil d'Administration.

Initié en 1989, un réseau international est aujourd'hui composé de 12 délégations (qui partagent toutes le même projet associatif) et de quatre bureaux de représentation de Médecins du Monde France : 9 délégations européennes : Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Suède, Suisse ; 3 délégations américaines : Argentine, Canada et Etats-Unis ; 4 bureaux de représentation de Médecins du Monde France en Europe : Allemagne, Grande Bretagne, Pays Bas, Japon. Indépendantes les unes des autres, les 12 délégations bénéficient d'un Secrétariat International²⁹, organe de mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration international et de son Bureau exécutif. Le réseau international s'est, quant à lui, fixé des axes de travail prioritaires autour notamment de la lutte contre le VIH/SIDA et de l'accès aux soins des plus démunis en Europe notamment.

Les instances paritaires comprennent le Comité de direction, qui réunit chaque semaine les dirigeants associatifs et salariés et analyse les décisions stratégiques concernant les missions, le lobbying politique et la communication. Le Comité de gestion analyse et conseille l'association sur tout ce qui a trait à la maîtrise de la dimension économique. Il prend en charge le suivi administratif, organisationnel, la gestion des ressources financières, mais aussi le développement et la gestion du personnel. Le Conseil consultatif national (qui réunit les membres titulaires du Conseil d'administration, les présidents d'honneur, un membre de chaque groupe continental et 2 représentants de chaque délégation régionale) est un lieu de débats et de propositions, consulté sur toutes les grandes décisions qui concernent la vie de l'association. Enfin, le Comité des donateurs est composé d'une douzaine de membres cooptés, il mène une réflexion constructive, critique et consensuelle à l'égard de l'ensemble de l'activité l'association.

Pour l'exercice clôturé en 2006, l'association est en déficit de cinq millions d'euros. L'Association le justifie par des investissements complémentaires sur des missions sociales à l'international, une augmentation des missions et un retard dans la collecte classique.

Les dépenses de structure (masse salariale et frais de fonctionnement) ont augmenté, ainsi que les dépenses des missions sociales. Avec 16,5 millions

²⁹ Son rôle consiste essentiellement à animer, administrer et organiser le réseau international, à assurer la représentation du réseau auprès des organismes internationaux, à coordonner les missions internationales des différentes délégations, à fournir un appui à la recherche de financements institutionnels et à permettre un développement cohérent des actions de communication externe. Il dispose d'un budget construit de dotations au prorata du budget de chaque délégation.

d'euro de trésorerie représentant plus de 3 mois d'activité, une réserve d'intervention de plus de 15 millions d'euros. L'association qui bénéficie d'un legs de près de 5 millions d'euros, bénéficie de la diversification des financements auprès des fondations privées, notamment les partenariats entreprise. En vue du développement de l'activité de l'association, le Conseil d'Administration a voté un budget 2007 déficitaire de 3,4 millions d'euro. Les revenus financiers de l'association dépassent aujourd'hui 50 millions d'euros (dont 35 % de l'Etat français³⁰ et 63 % des fonds privés de donateurs individuels). Concernant les dépenses les missions sociales représentent 55 %, contre 18 % pour les frais de collecte et 10 % pour les frais de fonctionnement, communication comprise. Il est difficile de trouver le bilan de 2007 de MdM sur Internet.

L'ONG « Médecins du Monde » travaille avec des partenaires³¹ ou des associations sœurs et des partenaires locaux. MdM soutient la création de programmes communs à l'initiative et autour de l'équipe locale de MdM. L'autonomisation est progressive et fait l'objet d'un accompagnement qui dure en moyenne un ou deux ans. Les structures ainsi créées restent les partenaires naturels de MdM dans la région. On dénombre de nombreuses associations sœurs de MdM en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. En Europe elles sont présentes en Bosnie Herzégovine, en Pologne, Roumanie, Russie, Bulgarie, Serbie et Moldavie. Principalement pour l'aide à l'enfance et la lutte contre le sida, les soins de santé primaires. En Afrique on les retrouve en Guinée, au Rwanda, en République Démocratique du Congo, au Zimbabwe, à Madagascar, en Ouganda, au Mozambique, en Tanzanie, Côte d'Ivoire et Haïti. Là elles ont des actions d'aide aux détenus, de défense des droits des victimes de génocides, aides à l'enfance et à l'adolescence, lutte contre le sida, soins de santé primaire. En Amérique Latine on ne dénombre que le Salvador pour une promotion du droit à la santé. Au moyen orient il en est présent en Egypte, au Liban, au Maroc dans les buts d'aide à l'enfance, aide aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et migrants incarcérés, aide aux victimes de la torture. En Asie on ne les retrouve qu'en Indonésie pour le droit à la santé et à l'éducation et organisation communautaire.

Pour les Entreprises il existe différents types de partenariats. Pour avoir ces entreprises comme partenaires, médecins du monde met en avant un long argumentaire présentant tous les avantages et bénéfices communs et individuels des entreprises et de l'association à être partenaire. L'ONG passe ainsi par ces partenariats avec les entreprises pour démarcher le plus grand

³⁰ Les subventions publiques représentaient 16,6 millions d'euros en 2006, contre près de 21,8 millions en 2005.

³¹ Médecins du monde est en relation avec les organismes suivants : Association Primo Levi, Clong-volontariat, coordination sud, Ecoliers du monde, Enfants du monde, Droits de l'homme, Union nationale Interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires, Union nationale des organisations faisant appel à la générosité du public, Voluntary organization in cooperation in emergencies.

nombre de donateurs possible. On peut nommer l'asilage de mailing (diffuser auprès des clients un message d'appel au don de Médecins du Monde sous la forme d'un mailing), le Produit-partage (l'entreprise verse un pourcentage ou une partie des bénéfices d'un produit au profit d'une mission ou d'une cause de Médecins du Monde). Les bénéfices pour Médecins du Monde sont alors de faire connaître leurs actions sur le terrain, sensibiliser un plus large public à leur cause, et recruter de nouveaux donateurs. Ils développent aussi le Mécénat de compétences où les salariés proposent leurs compétences professionnelles à Médecins du Monde au cours d'une période donnée, pendant leurs heures de travail ou sur leur temps libre. Les Dons en nature et Financiers où l'entreprise offre une aide matérielle concrète à l'association sous la forme de dons en nature directement utiles au fonctionnement de l'association. Ils développent aussi tout un document montrant les avantages fiscaux qu'apporte le don pour mettre en place leur argumentaire.

L'association se veut être d'une grande transparence avec l'ensemble de ses partenaires et donateurs. Ils mettent alors en place un gros programme de communication où ils font circuler une grande masse d'informations sur l'association et ses missions, tels qu'un journal, mais aussi l'envoi des comptes et bilans de l'entreprise.

Combats et missions

Il existe trois types de missions. D'abord, la mission d'urgence se définit par l'engagement d'une aide permettant de satisfaire les besoins essentiels à la survie des populations en détresse. Ensuite, la mission de crise présente une situation de rupture, ayant de graves incidences médicales pour les victimes. Il est fait une différence entre les situations sanitaires désastreuses (sida, épidémies), les déséquilibres politiques générateurs de violences (Afghanistan, Irak, Guinée...), les récessions économiques génératrices d'entraves à l'accès aux soins et les crises environnementales. Enfin, la mission de long terme cherche à développer des solutions durables en vue de réduire les conséquences de la misère sur la santé.

De 1981 à 1985, l'association agit d'abord à l'étranger (Afghanistan, Salvador, Tchad, Mali, Liban, Guatemala, Honduras, Mozambique), dans des pays lointains. En 1986, elle intervient aussi en France (naissance de la Mission France de Médecins du Monde) et elle crée un premier centre d'accueil, de soins et d'orientation gratuit à Paris. C'est aussi la création du premier centre de dépistage VIH, volontaire, anonyme et gratuit. Une trentaine de centres de soins sont ouverts dans toute la France. Depuis, Médecins du Monde adopte une nouvelle signature : "nous luttons contre toutes les maladies, même l'injustice". Le combat est devenu de plus en plus politique. Il concerne aujourd'hui le « droit d'ingérence », la lutte contre les

violences quotidiennes exercées à l'encontre des femmes, pour la mise en place de l'Observatoire de l'Accès aux Soins³², en faveur de la lutte contre l'exclusion en France et favorable aux personnes sans domicile fixe, pour une Cour criminelle internationale, la lutte contre le saturnisme, pour l'adoption, pour les migrants et les populations oubliées.

Un nouveau combat : "le droit d'ingérence" sert de support à diverses actions, la médecine humanitaire devient aussi un combat pour l'éthique, contre les atteintes à la déontologie. A cet effet, est signée à Cracovie, le 31 mars 1990, la Charte européenne de l'action humanitaire établissant juridiquement le refus de l'exclusion, de la discrimination, de la torture et des manipulations génétiques. Elle défend l'exercice de la médecine humanitaire en faveur du respect des équilibres écologiques, de l'assistance à toutes les victimes et du droit international humanitaire. Le SIDA reste une urgence de santé mondiale. Médecins du Monde installe ces soins au cœur de ses priorités, ainsi que la lutte contre la drogue (Programme de réduction des risques liés à l'usage de drogue pour prévenir une explosion de l'épidémie du sida (Cambodge, Madagascar, mali, Népal, Serbie, Vietnam, Zimbabwe, Chine). En janvier 2007, Médecins du monde et Magnum témoignent que la paix ne signifie pas juste le silence des armes. Il faut engager des investissements dans les services sociaux après guerre (notamment en Angola, au Maroc, en Moldavie, en Mongolie, au Niger) et réduire l'instabilité politique (Côte d'Ivoire, Ethiopie, guinée, Haïti, Liban, Libéria, Soudan, Turquie, Colombie). L'association « Médecins du Monde » a engagé un grand combat pour la mise en place d'une Cour criminelle internationale afin de réaffirmer vigoureusement le droit des populations civiles à la protection en cas de guerre et de juger les personnes responsables de génocides, de crimes contre l'humanité et de violations du droit international humanitaire. Des efforts particuliers ont été réalisés en faveur des migrants (population très vulnérable), contre le saturnisme et en faveur de l'adoption et de l'opération « sourire » aux enfants. Son action lors des catastrophes naturelles (Indonésie, Mexique, Pérou, Erythrée) n'est pas négligeable.

L'association « Médecins du Monde » propose de sensibiliser la population à la réduction des risques (notamment ceux afférents à la drogue) et à la misère de la prostitution. Elle fait 12 propositions parmi lesquelles l'accès au soin pour tous, le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire et la protection de l'enfance. Le partenariat avec

³² L'Observatoire de l'accès aux soins a été créé par la Mission France de Médecins du Monde en 2000 pour témoigner des difficultés d'accès aux soins des personnes en situation de précarité et obtenir des lieux de soins accessibles pour tous. En France : 21 Centres d'accueil de soins et d'orientation, 26 348 Patients reçus patients reçus pour tous. En France : 21 Centres d'accueil de soins et d'orientation, 26 348 Patients reçus patients reçus dont 19 518 nouveaux, 45 776 consultations médicales (+ 12.7 par rapport à 2004), 5737 consultations dentaires. Accès aux soins aux femmes et aux enfants : Argentine, Biélorussie, Bolivie, Bulgarie, Egypte, Géorgie, Guatemala, Kosovo, Tchad, Ouzbékistan, Roumanie. Amélioration sanitaire : Burkina Faso, république démocratique du Congo, Salvador, Tanzanie, Tchétchénie, Rwanda, Nicaragua, Sri Lanka, Irak

ECHO (Direction Générale de l'aide humanitaire de l'Union européenne), permet le financement de l'aide à des millions de victimes de catastrophes naturelles et de conflits en dehors de l'Union européenne. Cette aide est mise à disposition des victimes de façon impartiale, c'est-à-dire indépendamment de leur race, de leur groupe ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur âge, de leur nationalité ou de leur appartenance politique. La sensibilisation du public à la problématique humanitaire fait également partie du mandat d'ECHO. ECHO agit au travers de plus de 180 partenaires opérationnels comprenant des agences spécialisées des Nations unies, le mouvement de la Croix Rouge/Croissant Rouge et des ONG. C'est l'un des plus importants donateurs humanitaires dans le monde.

Analyse

En France comme à l'étranger, MdM est perçue comme l'archétype des associations de « French Doctor ». Elle évoque une organisation humanitaire militante, engagée auprès des populations vulnérables partout dans le Monde, y compris en France, et défendant depuis 25 ans le droit d'ingérence humanitaire. Médecins du Monde a pour vocation annoncée le témoignage et la dénonciation des souffrances des populations et des atteintes aux droits de l'homme. S'il s'agit bien d'une ONG de « soignants », elle se présente aussi comme un porte-parole des victimes la misère ou de l'oppression. Les principales critiques adressées au fil des années à MdM portent sur ses témoignages qui s'écartent parfois du « politically correct ».

A l'international, la médiatisation des crises humanitaires a été l'occasion, en 1979, de la séparation d'un groupe militant avec les autres adhérents de Médecins sans Frontières sur l'opération « Un bateau pour le Viêt-Nam », lancée par Bernard Kouchner. Faut-il ou non jouer sur la corde sensible des opinions publiques pour attirer des financements ? Quelle est la limite entre pragmatisme et voyeurisme ? Les populations en souffrance n'ont-elles pas droit au respect de leur vie privée ? Le rôle du médecin humanitaire n'est-il pas d'agir dans l'ombre et la discrétion ? Ne risque-t-on pas, par leur médiatisation, de favoriser certaines causes au détriment de crises oubliées ? Ces interrogations de fond sont toujours d'actualité aujourd'hui. La médiatisation est à la fois un outil d'une remarquable efficacité pour la recherche de fonds (on pense notamment à l'expérience de la chanson pour l'Ethiopie, en 1985). L'opération « Un bateau pour le Viêt-Nam » a trouvé son prolongement dans l'action menée à partir du navire « L'Île de Lumière », qui a permis, jusqu'à la fin des années 1980, de sauver plusieurs milliers de boat people.

Le droit d'ingérence humanitaire dépasse aujourd'hui les propositions de l'ONG Médecins du Monde. A la fin des années 60, le monde humanitaire est composé de deux grands courants : les Organisations Internationales aux

mains des gouvernements (PAM, HCR, UNICEF, USAID, FED...) et les ONG historiques comme la Croix Rouge, qui ont pour point commun le respect du Droit International Humanitaire (DIH) tout en étant prisonnières de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. A la fin des années 1970, la question se pose de savoir si les organisations à vocation humanitaire doivent respecter la souveraineté d'un gouvernement sanguinaire. Horrifiés par les massacres et la famine imposée par l'armée nigérienne, de jeunes militants souhaitent lancer un appel public à Genève mais ils en sont empêchés en raison du devoir de discrétion de la Croix-Rouge. L'idée naît alors d'un mouvement sans frontières, soucieux d'affirmer à la fois le droit des victimes aux soins et à leur dignité d'homme. Il s'agit d'assister quiconque en a besoin dans n'importe quelles circonstances. Ce mouvement met en valeur le concept essentiel d'urgence. Les ONG se doivent d'aider les populations en situation d'urgence, que celle-ci soit due à une catastrophe naturelle ou humaine. C'est à partir de cette notion que le droit d'ingérence humanitaire apparaît, de secours donnés aux victimes sans l'autorisation des autorités légitimes, en violation des souverainetés nationales. Ce droit « réclamé » pose la question de l'atteinte à la légitimité des gouvernements locaux, mais aussi de la sécurité des volontaires qui interviennent sur le terrain. Il va de pair avec les interrogations relatives à l'instrumentalisation de l'humanitaire par les forces politiques en présence dans pays où les ONG interviennent.

L'instrumentalisation humanitaire constitue une dérive à combattre. Le détournement de l'aide par les individus détenant le pouvoir sur le terrain (forces officielles ou forces d'opposition) est à éviter, même au prix d'inévitables compromis. Dans certains cas, il faut accepter de « nourrir les bourreaux pour nourrir les victimes ». Ailleurs, il faut simplement s'acquitter d'un droit de passage sous forme de taxes ou de prélèvements au profit de ceux qui détiennent la force. Les organisations parviennent, dans la plupart des cas, à des accords acceptables. La question du choix entre le maintien de l'aide et son arrêt au regard des pratiques sur le terrain n'a pas de réponses claires. Le débat s'ouvre à chaque nouvelle situation ambiguë³³. La mise en place de « sanctuaires humanitaires » conduit à une agglomération de réfugiés à la frontière entre deux Etats, ce qui protège le pays voisin contre toute attaque en dressant une barrière supplémentaire avec la présence internationale publique. Cependant, les branches politiques des factions armées, mélangées à la foule, prennent en charge l'organisation de ces zones. Elles peuvent alors agir en toute impunité à partir de cette base arrière, pour

³³ L'exemple de la famine éthiopienne des années 80 est typique de ce genre de dilemme. Face à la politique gouvernementale dévastatrice de déplacement des populations, les organisations doivent se taire et aider ou décrier et risquer l'exclusion. Les institutions de l'ONU et le CICR optent naturellement pour la première voie, seul MSF s'insurge et se fait renvoyer quelques temps plus tard du pays

développer le mouvement armé et devenir une plate-forme de trafics d'armes. Le droit d'ingérence se retourne contre les victimes.

En France, le soutien aux mal-logés avec la décision de Médecins du Monde de distribuer des tentes aux SDF parisiens a provoqué de vifs débats entre les associations, les citoyens et les élus. Avant que l'idée ne soit récemment reprise et essaimée par d'autres associations (comme les Enfants de Don Quichotte), et dans d'autres villes, l'ONG a été sévèrement condamnée par les autorités publiques. Le gouvernement a décidé à mettre un terme à la distribution de tentes aux SDF par Médecins du Monde, à Paris, car les tentes aggraveraient la sédentarisation des SDF dans la rue. En outre, le regroupement des SDF rend plus difficile le fait de les convaincre d'aller en hébergement. Aujourd'hui, les riverains semblent comprendre la démarche des collectifs pour alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de trouver des solutions alternatives au logement des SDF. La sensibilisation de l'opinion, du fait de la médiatisation des distributions de tentes, a entraîné la mobilisation des politiques, même si les solutions tardent à venir. De même, l'intervention de MdM dans les « raves » a été fortement contestée, au regard des questions de drogue. Dans les faits, MdM assure surtout une présence sanitaire et un accompagnement psychologique pour les personnes en souffrance (« bad trips »). L'association distribue de l'eau, des kits sanitaires (seringues, préservatifs...), des bouchons à oreilles, des informations sur chacun des produits et des contrôles concernant la qualité des stupéfiants. Cette situation qui flirte avec la légalité n'a pas été sans critiques sévères, mais MdM collabore désormais avec les autorités sanitaires publiques en vue de contribuer à la responsabilisation des consommateurs.

La campagne de souscription pour les victimes du Tsunami, à la fin de l'année 2004, a entraîné un afflux de ressources bien supérieur aux besoins liés directement à cette crise. Depuis que la Cour des comptes a confirmé, en décembre 2006, que 50% des fonds perçus pour les victimes du Tsunami n'avaient pas encore été utilisés. L'ONG Médecins du monde a fait savoir qu'elle avait choisi, dès janvier 2005, de réaffecter les deux tiers des 11,4 millions d'euros récoltés aux « crises oubliées ». Elle a été tancée à ce titre par la Cour des Comptes pour manque de transparence vis-à-vis des donateurs. L'association « Médecins du Monde » considère cependant qu'elle ne fait que poursuivre sa stratégie de mutualisation des fonds récoltés. Seulement dix donateurs sur 70 000 contactés ont refusé la réaffectation de leurs dons. Le débat éthique concernant la médiatisation de certaines crises conduit à oublier d'autres situations au moins aussi critiques. Les donateurs de MdM doivent savoir que l'affectation des ressources ne va pas nécessairement aux « crises » qui justifient a priori leurs dons, mais entre dans la stratégie d'une ONG en relation directe avec toutes les souffrances du monde.

La critique principale formulée à l'égard de Médecins du Monde porte sur une trop forte médiatisation de ses interventions humanitaires. Les

investissements importants concernant les appels à la générosité et communication (presque 20 % du budget) sont souvent contestés. La communication urbaine des tentes en faveur des SDF n'a pas toujours été bien acceptée par les populations. La limite entre la publicité pour l'organisation et la communication d'un problème humanitaire grave n'est pas toujours bien définie. Dans ces conditions, les modalités de fonctionnement de l'Association ne sont pas suffisamment mises en évidence. Il est souvent reproché aux agents de MdM de vivre dans un luxe parfois choquant au regard de la pauvreté ambiante, avec des moyens de transport et de communication de haut standing, et des revenus élevés³⁴.

La présentation de la situation financière est médiocre, souvent lacunaire ou réduite à sa plus simple expression pour un individu non spécialiste. MdM s'affirme être indépendant grâce à l'importance de son financement privé. Or, le financement de l'Etat n'est pas négligeable. Si la question de l'indépendance financière doit être posée, la transparence des comptes n'est pas idoine. L'association a une gestion semblable à celle d'une entreprise ce qui peut être compréhensible de part son importance et son influence.

La médecine humanitaire moderne a une histoire mouvementée écrite du Biafra dans le contexte de décolonisation à la Bosnie en passant par l'Ethiopie, l'Arménie ou la Somalie, et a à peu près autant de détracteurs que de défenseurs. En 30 ans, les organisations non gouvernementales ont vu leur nombre exploser, leur personnel se professionnaliser, leur indépendance parfois remise en cause et leur action détournée. On ne peut nier aujourd'hui le rôle important qu'elles jouent dans la politique mondiale. Les *French doctors* (Bernard Kouchner, Xavier Emmanuelli, Alain Deloche en tête) ont contribué à la prise de conscience par les opinions publiques des pays occidentaux de la souffrance des populations soumises aux guerres, aux famines ou aux épidémies dans d'autres parties du globe. Ils ont influencé les conflits et ils ont contribué à l'évolution du droit international en proposant la notion de droit d'ingérence, droit invoqué à plusieurs reprises pour justifier des interventions internationales contre la souveraineté de chaque Etat. Cependant, au regard des effets pervers de certaines opérations, la « fraîcheur » d'action de MdM s'est transformée en actions stratégiques efficaces, refusant ainsi d'être les porte-paroles involontaires de pouvoirs potentiels au potentiel obscur au regard des droits de l'homme et du respect des malades. L'humanitaire s'éloigne progressivement du militantisme politique. MdM a pris conscience que l'humanitaire doit refuser les discours politiques et économiques partisans qui, dans leurs logiques, acceptent le sacrifice. L'association suscite des débats qui concernent de plus en plus la question des « biens publics mondiaux ». Elle incarne pour beaucoup la «

³⁴ Les salaires sont pourtant décents, bien inférieurs à ceux du secteur privé. Ils vont de 1100 euros à 7500 euros. Les frais de mission sont, par contre, moins connus.

société civile internationale », le symbole d'une «nouvelle conscience morale».

ENFANTS REFUGIES DU MONDE
Un enfant qui joue est un enfant qui revit

34 rue Gaston Lauriau
93512 Montreuil Cedex
Tel : 01.48.59.60.29
Fax : 01.48.59.64.88
e-mail : erm@enfantsrefugiesdumonde.org
Web : www.enfantsrefugiesdumonde.org

Créée en 1981 par des psychologues professionnels rejoints par des travailleurs sociaux, Enfants Réfugiés du Monde (ERM) souhaite apporter une réponse globale aux besoins spécifiques des enfants réfugiés afin de favoriser leur développement physique, psychologique et social au moyen du jeu. Les premières missions ont commencé en 1982 en Amérique Centrale (Honduras et Chiapas au sud du Mexique), au plus fort des guerres civiles et des exodes de populations, et au Proche Orient (Liban) au moment du siège de Beyrouth. ERM a créé 13 centres d'animation (activités ludiques, fabrication de jouets et matériels éducatifs, création de spectacles, musique, masques) et des ateliers thématiques pour les jeunes, où la pratique du jeu et l'éducation non formelle aident ces enfants à dépasser les traumatismes transgénérationnels liés à la guerre, à l'exil et au génocide de plus d'un tiers de la population. Ces centres offrent des activités ludiques, artistiques et de soutien scolaire aux enfants. C'est grâce à ces principes que l'association a pu apporter son aide à 100 000 enfants, bénéficiaires directs ou indirects des programmes qu'elle a lancés en Algérie (camps Sahraouis), en Bosnie, dans la Bande de Gaza, au Liban, au Rwanda, en Sierra Leone, au Guatemala, en Guinée Conakry etc. ou actuellement au Cambodge et en Indonésie ERM intervient dans les affaires humanitaires, les droits de l'homme, la protection de l'enfance et les réfugiés. Elle propose des moyens éducatifs, une formation, des services d'urgence et une formation.

Cette association 1901 comprend 14 permanents au Centre, 30 volontaires expatriés, 100 adhérents, un personnel local d'environ six cents personnes et 2000 personnes formées à cette activité. Son budget, de l'ordre de 4 millions d'euros, provient surtout des financements européens (50 %), du gouvernement français (15 %) ³⁵, mais aussi de Fondations (Fondation de France ou Fondation Grâce de Monaco) et entreprises (Suez, Air France, Sanofi). La structure de ses financements change souvent compte tenu des

³⁵ Pour l'année 2005, son financement est assuré pour 65% par l'UE, pour 25% par la France via le Ministère des Affaires étrangères et pour 10% des fonds propres (dons, adhésions)

programmes engagés. Ses frais de fonctionnement représentent 15 % de son budget.

Au Guatemala (Aires linguistiques Ixhil et Kaqchikel), 2000 enfants et adolescents de 7 à 14 ans et 200 adolescents de 15 à 20 ans en ont directement bénéficié. Dans la Bande de Gaza³⁶, avec l'aide de plusieurs ONG³⁷, 13 centres d'animation développent des activités ludiques, un soutien scolaire et une éducation aux droits de l'enfant. Ils apportent un appui psychosocial aux enfants, aux équipes locales et aux familles, ils forment les responsables de centres et les animateurs, ils animent un réseau local et ils participent à la vie sociale des camps de réfugiés. A ce titre, ils reçoivent des financements de l'Union Européenne, du Ministère des affaires étrangères, de l'Association Enfants Blessés de Palestine, de la Fondation Suez et de l'Association Un Enfant Une Promesse. En Palestine, le partenaire principal est l'UNWRA (organisme de l'ONU pour les réfugiés). ERM a son siège à Jérusalem, une condition nécessaire pour être reconnue par les Israéliens, mais également par les Palestiniens.

Le Projet de soutien éducatif et psychosocial aux enfants vulnérables et déplacés au Cambodge (300.000 euros) a pour vocation d'apporter une aide globale aux enfants réfugiés et déplacés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du soutien psychosocial. Le système éducatif national cambodgien souffre de carences très graves en termes de ressources humaines et financières (maîtres peu formés et sous payés, classes surchargées, absence de moyens pédagogiques adaptés). Créée en 2005, l'ONG cambodgienne PUTHI KOMAR ORGANIZATION (PKO) se propose de développer et de pérenniser les actions menées par ERM au Cambodge. L'association, qui travaille dans le district de Battambang, gère depuis mi-2006 4 centres d'animation (centres Rumchek III, Wat Leap, Chamkar Samrong et Anlongvil), qui accueillent 1000 enfants de 3 à 17 ans. ERM est le conseiller technique, organisationnel et financier.

Le projet de soutien éducatif et psychosocial aux enfants victimes du tsunami – Indonésie propose une aide après le terrible tsunami de décembre 2005, avec plus de 130.000 morts officiellement recensés, 37.000 disparus, 500 à 700.000 déplacés, plus de 60.000 maisons détruites, 1662 écoles sévèrement endommagées et 764 détruites. Les survivants du tsunami sont porteurs d'un ensemble de traumatismes collectifs, ce qui justifie l'intervention de ERM dans le champ psychosocial et de la santé mentale à Banda Aceh. L'objectif est de soutenir la population sur leur lieu de vie. Depuis février 2005, ERM a

³⁶ Les réfugiés palestiniens représentent la moitié des réfugiés dans le monde

³⁷ En partenariat avec l'institut Canaan de Pédagogie Nouvelle, le Forum Palestinien de l'Education au Développement (Ministère Palestinien de la Jeunesse et des Sports, Culture et Pensée Libre, YMCA, Women's Affair Center, Centre Palestinien des Droits de l'Homme de Gaza) et le consortium des ONG françaises de l'éducation (CEMEA, FRANCAS, Leo Lagrange, GREF)

créé 6 centres d'animation (Asrama, Bakoi, Lampasi, Lampulo, Mon, Siron), aujourd'hui gérés par ADISTA, qui offrent des activités ludiques, artistiques et de soutien scolaire en lien avec toute la communauté. L'association met l'accent sur l'apport d'un soutien psychologique aux animateurs et aux enfants les plus fragiles, avec une sensibilisation constante des parents. Elle assure également une formation continue au personnel des centres. L'ONG indonésienne ADISTA, créée en mai 2006, est composée d'une partie de l'ancien personnel d'ERM. Elle a pour but de développer et de pérenniser les actions menées par Enfants Réfugiés du Monde. ADISTA gère les 6 centres d'animation situés dans le district de Banda Aceh et développent des activités sur plusieurs autres zones à travers une unité d'animation mobile. ERM se positionne aujourd'hui en conseiller technique, organisationnel et financier auprès d'ADISTA, avec la présence sur place d'expatriés d'ERM, un suivi régulier des missions ponctuelles d'expatriés et de salariés du siège et un soutien financier et une recherche de financements permettant d'assurer la pérennisation des activités. Le projet dispose d'autres partenaires, notamment le Département des Affaires Sociales (DINas SOCIAL – DINSOC), l'Ambassade de France, Kanaivasu (ONG indonésienne basée à Bali), Triangle Génération Humanitaire (ONG française) et Electriciens Sans Frontières (ESF).

L'action d'ERM se comprend dans la durée, pour prendre en compte le temps nécessaire au développement de l'enfant et l'accroissement de sa capacité de résilience d'une part, la formation des animateurs locaux et des leaders communautaires d'autre part. Les programmes sont mis en œuvre par des équipes pluridisciplinaires (animateurs, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, personnels médical et paramédical). Ces équipes interviennent dans les domaines de la nutrition, de la santé, de l'animation et de l'éducation, autour d'un espace et d'un temps de jeu. Dans leurs centres d'animation, soutenus par des animateurs issus de leur communauté, les enfants jouent, surmontent leurs peurs et leurs angoisses, rient et grandissent.

L'information fournie par cette association sur internet est très insuffisante. Le site (www.erm.asso.fr) ne répond plus. Les budgets ne sont fournis que pour 2004 et 2005. Le travail accompli est intéressant, même si les parents hésitent encore à adhérer à cette aide, du fait de la mixité et de la permanence de la violence dans la famille, à l'école et de l'occupation. La devise d'origine de cette Association était : « Un enfant qui ne joue pas est un enfant qui meurt ». Elle est devenue aujourd'hui « un enfant qui joue est un enfant qui vit ».

Survival International

Secrétariat International
Survival 6 Charterhouse Buildings
London
EC1M 7ET Royaume-Uni
T +44 (0)20 7687 8700 F +44 (0)20 7687 8701
info@survival-international.org
<http://www.survival-international.org/>

Survival, France,
45 Rue du Faubourg du Temple
75010 Paris France
Téléphone +33 (0)1 4241 4762
Fax +33 (0)1 4245 3451
info@survivalfrance.org

Survival International est une organisation fondée en 1969 en Grande-Bretagne en vue de dénoncer les massacres, le vol des terres et le génocide en Amazonie brésilienne, une oppression raciste des Indiens au nom du « développement économique ». Elle fut créée pour promouvoir et protéger les droits des peuples indigènes. Aujourd'hui, c'est une organisation de bienfaisance (Charity) en Grande-Bretagne, d'association loi de 1901 à but non lucratif en France et des statuts équivalents en Espagne, en Italie et en Allemagne. Elle perçoit des dons déductibles des impôts aux Etats-Unis et aux Pays Bas. Dirigée par l'anglais Stephen Corry, elle est présente dans une centaine de pays. Survival International détient un statut consultatif auprès de l'ECOSOC (Conseil Economique et Social de l'ONU), ce qui lui permet d'envoyer des observateurs aux réunions publiques du Conseil et de ses organes subsidiaires et de soumettre des communications écrites intéressant les travaux du Conseil. Elle offre ainsi une tribune aux peuples indigènes pour s'adresser directement aux instances onusiennes. Sur ce terrain, les ONG ne sont pas nombreuses, ni de dimension internationale. Son action est très reconnue. Survival a reçu le « *Right Livelihood Award*, une sorte de Prix Nobel

alternatif, ainsi que la « *Médaille de la Présidence de la Chambre des Députés* » d'Italie et le « *Prix Léon Felipe* » espagnol.

Objectifs et actions

Aujourd'hui, Survival International se propose de travailler en étroite collaboration avec des organisations indigènes et concentrer son action sur les peuples les plus démunis, généralement ceux qui sont récemment entrés en contact avec le monde extérieur. En ce sens, elle souhaite élargir son action en faveur des peuples indigènes du monde entier, dans les domaines de la reconnaissance des droits fondamentaux de ces peuples. Elle conseille les dirigeants, les communautés et les organisations indigènes pour la défense de leurs droits fondamentaux, souvent menacés par les entreprises multinationales ou les gouvernements. A ce titre, elle offre une aide humanitaire par le canal de projets éducatifs, médicaux ou d'assistance. Survival International informe l'opinion publique sur les violations des droits des peuples indigènes. Elle mène, pour ce dessin, des campagnes d'opinion, elle participe aux efforts d'éducation et elle recherche des fonds.

Partout dans le monde, des peuples indigènes se voient dépossédés de leur mode de vie et de leurs moyens de subsistance. Survival International défend leur volonté de décider de leur propre avenir et elle les aide à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux. L'organisation les aide à résister face à l'expropriation de leurs terres pour l'exploitation minière (Bushmen du Botswana), forestière ou agricoles (indiens d'Amazonie), au prétexte que ces peuples seraient primitifs ou arriérés. Elle appelle à respecter le mode de vie des peuples indigènes. Les maladies, souvent fatales, suivent généralement ces invasions. La perte de leurs terres leur ôte leurs moyens d'existence par leurs capacités d'autosubsistance. Dans des cas extrêmes, les indigènes subissent des invasions et attaques criminelles se déroulant sur fond de racisme, qui considère ces peuples comme 'primitifs'. Survival International propose des programmes éducatifs (pour enfants et adultes) consacrés aux habitants des pays Occidentaux pour promouvoir le nécessaire respect de ces autres cultures et refuser l'impérialisme économique du profit. Elle fournit gratuitement du matériel aux enseignants et aux étudiants et des conférences publiques, des livres et des manifestations sont couramment présentés.

Survival offre une tribune aux populations rendues plus fragiles dans un système économique mondialisé. Elle considère que l'opinion publique est la force la plus efficace pour faire changer les choses. Ses campagnes visent non seulement

les gouvernements et les entreprises, mais aussi les banques, les missionnaires intégristes ou les troupes de guérilla. Elle a contesté les effets destructeurs des projets de la Banque mondiale, bien avant les mea culpa de Stiglitz. Outre l'envoi massif de lettres qui expriment des milliers de protestations, des manifestations devant les ambassades, des pressions directes sur les détenteurs du pouvoir, des soumissions des cas devant les Nations Unies, des recommandations sur les projets de textes du droit international, sont constamment organisée. L'action de Survival consiste aussi à sensibiliser le public à l'idée que ces peuples ont le droit de vivre et de se développer à leur propre rythme, sur leurs propres terres. Elle a fait émerger la question indigène dans les grands courants politiques et culturels. Ses résultats sont souvent spectaculaires.

- Grâce à son action, le gouvernement indien a dû abandonner son projet de déplacer la tribu isolée des « *Jarawas* » vivant sur les îles Andaman.

- Le gouvernement colombien a reconnu les droits sur les terres des indigènes *Nukak*.

- Le peuple Bushman de Botswana, expulsé de ses terres ancestrales depuis un siècle par le gouvernement de ce pays de l'Afrique australe, influencé par la puissante compagnie diamantifère De Beer's, a été rétabli dans ses droits.

- La création en 2005 d'une alliance internationale pour la protection des peuples indigènes isolés, à Belém au Brésil, prouve que le travail de Survival a été décisif. Cependant, ces peuples vivent actuellement dans 60 pays et représentent entre 150 et 350 millions de personnes à la protection limitée au regard des impératifs tyranniques de la mondialisation économique.

Survival mène, dans le monde entier, des campagnes de soutien aux peuples indigènes, de la Sibérie au Pérou, du Canada au Kenya; L'organisation a été la première dans son domaine à utiliser l'envoi massif de lettres de protestations. En 2006, Survival a lancé une nouvelle campagne pour attirer l'attention des médias sur l'usage abusif d'un vocabulaire chargé de stéréotypes et de préjugés comme que "primitifs" ou "vivant à l'âge de pierre".

Organisation

Les bureaux de l'organisation sont situés en Europe (Londres, Paris, Madrid, Milan et Berlin). Ils étudient les cas des peuples indigènes soumis du monde entier, répartis sur quatre continents (Afrique, Asie, Amérique et Océanie. Survival a

travaillé pour les peuples indigènes des pays tels que Le Salvador, Inde, Panama, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie Equateur, Guatemala, Mexique, Norvège, Paraguay, Pérou, Botswana. Le Tableau n°10 met en évidence les campagnes engagées par Survival International.

Tableau n°10 – Principales campagnes engagées par le Groupe Survival

Tribus	Pays
AKUNTSU ET KANOÊ	Brésil
AWÁ	Brésil
LES INDIENS DU BRESIL	Brésil
ENAWENE NAWE	Brésil
GUARANI	Brésil
MAKUXI	Brésil
YANOMAMI	Brésil
NUKAK-MAKU	Colombie
ARHUACO	Colombie
AYOREO	Paraguay
ENXET	Paraguay
WICHÍ	Argentine
YORA	Pérou
INNU	Canada
BUSHMEN	Bostwana
MAASAI	Kenya
OGIEK	Kenya
MURSI, BODI & KONSO	Ethiopie
NUBA	Soudan
PYGMEES	Afrique centrale

MBORORO	Afrique de l'Ouest
ABORIGENES	Australie
TRIBUS DE PAPAOUSIE	Nouvelle-Guinée/Papouasie
AMUNGME	Indonésie
ARAWA	Inde
JUMMA	Bangladesh
PENAN	Malaisie
WANNIYALA-AETTO	Sri Lanka
KHANTY	Russie
UDEGE	Russie
LES PEUPLES DES SIBÉRIES	Russie

Afin de protéger son intégrité et son indépendance, l'organisation n'accepte aucun financement émanant des gouvernements ainsi que des entreprises qui violent ou sont susceptibles de violer les droits des peuples indigènes. Les adhérents et les sympathisants du monde entier financent toutes ses activités. L'organisation reçoit aussi des fonds de quelques organisations indigènes. Non seulement cela lui permet de préserver la puissance et l'impartialité de leurs voix, mais cela lui garantit un soutien fidèle. Actuellement, Survival compte des membres et des sympathisants dans plus de 100 pays, et elle ne communique leurs coordonnées à aucune autre organisation. Les équipes de Survival entretiennent, de manière permanente, un vaste réseau informel constitué d'organisations locales indigènes et non indigènes. L'organisation n'envoie pas de volontaires sur le terrain et ne sponsorise aucun visiteur autre que les membres de ses équipes. Elle n'a pas de plan de recrutement de bénévoles, mais en emploie de nombreux dans ses bureaux nationaux.

Le budget de Survival International atteint 3 millions de livres sterling anglais en 2007. Les comptes des sections n'y sont pas inclus. Les fonds sont répartis de la manière suivante : 90 % pour les projets, publications et éducation, 9% pour la collecte de fonds et 1% pour l'administration. Survival France dispose

d'un budget de plus de 300.000 euros, elle a quatre salariés (aux revenus moyens de 25.000 euros par an) et elle dispose de 40 bénévoles. Survival International veut être indépendant des fonds des entreprises, sociétés et gouvernements. Les bailleurs n'ont pas à avoir une place prééminente dans les décisions de l'organisation. L'organisation ne gère pas directement les projets, mais elle joue souvent un rôle d'intermédiaire pour le financement de projets particuliers (assistance médicale, éducation, commercialisation ou création d'organisations) gérés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Survival est une organisation indépendante, mais elle travaille avec de nombreuses organisations constituées et dirigées par les peuples indigènes eux-mêmes. Elle s'occupe prioritairement des victimes des violations les plus graves. Elle travaille à protéger leurs droits et à répercuter leurs problèmes sur le plan international mais elle ne négocie ou ne passe jamais d'accords en leur nom ni ne prétend les représenter. Les seules exceptions à cette règle se produisent quand l'organisation est sollicitée par les représentants reconnus d'une population, après concertation avec celle-ci, pour négocier pour son compte sur une question ou une situation particulière, notamment auprès des instances de l'Organisation des Nations Unies. Afin de mettre sur pied un partenariat, Survival prodigue quelques conseils en donnant des réflexions pratiques³⁸.

Analyse

Survival International est une organisation mondialement connue pour son activité de défense des peuples indigènes. Cet engagement demande des moyens et ressources suffisants pour la mise sur pied des projets, campagnes et autres interventions jugées nécessaires à la concrétisation de ses objectifs. Or, les financements disponibles ne sont pas toujours suffisants pour faire face à cette attitude du monde dit civilisé à l'égard des peuples en situation de fragilité au regard des impératifs économiques et culturels de la mondialisation. C'est sans doute le prix à payer à l'indépendance. Mais la gravité de certaines situations devrait l'inciter à ratisser plus large. Au regard de la clarté de ses comptes, elle

³⁸ Ainsi, les dirigeants doivent être proches de ceux qu'ils représentent. Les bailleurs de fonds ne doivent pas être trop présents dans les décisions. Les mouvements de défense qui réussissent mieux sont ceux qui utilisent très peu d'argent. Il faut se rappeler que les gouvernements rompent souvent les accords qu'ils ont passés. Il est important de maintenir la pression sur eux jusqu'au changement de la situation. Il faut impliquer la presse si elle n'est pas inféodée au gouvernement. Enfin, il est important de savoir que les Nations-Unies constitue une association de gouvernements dont l'objectif principal est d'empêcher les guerres entre les pays. Il ne faut pas attendre de l'ONU la solution exhaustive des problèmes.

pourrait faire appel à l'opinion publique si les bailleurs intervenaient dans un sens qui lui paraissait inadéquat.

Qu'entend-on au juste par peuples indigènes ? L'organisation utilise ces mots pour identifier ceux qui sont membres de sociétés non industrielles, marginalisées par rapport au pouvoir central ou national du pays où ils se situent. Ils parlent souvent des langues non apparentées aux langues officielles. Cependant, ce terme peut parfois, selon les différences géographiques, susciter des divergences de sens et d'interprétation. Les populations locales revendiquent toutes, à juste titre, par opposition aux colonisateurs qui ont accaparé leurs terres et les ont longtemps dominés politiquement et économiquement, leur caractère autochtone et tribal.

Survival est souvent trop seule dans son action, elle travaille de manière isolée même au regard des autres organisations qui défendent les mêmes causes qu'elle-même. Se déclarer « seule à défendre » une cause de cette envergure est aussi le témoignage d'une certaine incapacité à fédérer l'action d'autres ONG qui pourraient ainsi élargir leurs domaines de compétence et d'action. En se prétendant « être la plus grande organisation, et l'une des plus anciennes travaillant à la défense des droits des peuples, la seule à se concentrer sur les campagnes publicitaires de protestations, à refuser les financements d'origine gouvernementale et à ne dépendre que de ses sympathisants, elle ne fait pas dans la modestie, ce qui sans doute limite son influence sur les autres Organisations non gouvernementales.

En conclusion, Survival International est une organisation mondiale de soutien des peuples dits primitifs. Elle défend leur volonté de décider de leur propre avenir et les aide à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux. Les résultats obtenus ne sont pas négligeables. Ses actions constituent de véritables témoignages de solidarité qui peuvent être ignorés. Elles rappellent en tout cas que le monde ne peut pas être homogène, que sa grande richesse n'est pas dans la production indéfinie de marchandises, mais dans la diversité des cultures et l'homogénéité des droits appliqués à tous les hommes.

Survival International

Secrétariat International
Survival 6 Charterhouse Buildings
London
EC1M 7ET Royaume-Uni
T +44 (0)20 7687 8700 F +44 (0)20 7687 8701
info@survival-international.org
<http://www.survival-international.org/>

Survival, France,
45 Rue du Faubourg du Temple
75010 Paris France
Téléphone +33 (0)1 4241 4762
Fax +33 (0)1 4245 3451
info@survivalfrance.org

Survival International est une organisation fondée en 1969 en Grande-Bretagne en vue de dénoncer les massacres, le vol des terres et le génocide en Amazonie brésilienne, une oppression raciste des Indiens au nom du « développement économique ». Elle fut créée pour promouvoir et protéger les droits des peuples indigènes. Aujourd'hui, c'est une organisation de bienfaisance (Charity) en Grande-Bretagne, d'association loi de 1901 à but non lucratif en France et des statuts équivalents en Espagne, en Italie et en Allemagne. Elle perçoit des dons déductibles des impôts aux Etats-Unis et aux Pays Bas. Dirigée par l'anglais Stephen Corry, elle est présente dans une centaine de pays. Survival International détient un statut consultatif auprès de l'ECOSOC (Conseil Economique et Social de l'ONU), ce qui lui permet d'envoyer des observateurs aux réunions publiques du Conseil et de ses organes subsidiaires et de soumettre des communications écrites intéressant les travaux du Conseil. Elle offre ainsi une tribune aux peuples indigènes pour s'adresser directement aux instances onusiennes. Sur ce terrain, les ONG ne sont pas nombreuses, ni de dimension internationale. Son action est très reconnue. Survival a reçu le « *Right Livelihood Award*, une sorte de Prix Nobel

alternatif, ainsi que la « *Médaille de la Présidence de la Chambre des Députés* » d'Italie et le « *Prix Léon Felipe* » espagnol.

Objectifs et actions

Aujourd'hui, Survival International se propose de travailler en étroite collaboration avec des organisations indigènes et concentrer son action sur les peuples les plus démunis, généralement ceux qui sont récemment entrés en contact avec le monde extérieur. En ce sens, elle souhaite élargir son action en faveur des peuples indigènes du monde entier, dans les domaines de la reconnaissance des droits fondamentaux de ces peuples. Elle conseille les dirigeants, les communautés et les organisations indigènes pour la défense de leurs droits fondamentaux, souvent menacés par les entreprises multinationales ou les gouvernements. A ce titre, elle offre une aide humanitaire par le canal de projets éducatifs, médicaux ou d'assistance. Survival International informe l'opinion publique sur les violations des droits des peuples indigènes. Elle mène, pour ce dessin, des campagnes d'opinion, elle participe aux efforts d'éducation et elle recherche des fonds.

Partout dans le monde, des peuples indigènes se voient dépossédés de leur mode de vie et de leurs moyens de subsistance. Survival International défend leur volonté de décider de leur propre avenir et elle les aide à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux. L'organisation les aide à résister face à l'expropriation de leurs terres pour l'exploitation minière (Bushmen du Botswana), forestière ou agricoles (indiens d'Amazonie), au prétexte que ces peuples seraient primitifs ou arriérés. Elle appelle à respecter le mode de vie des peuples indigènes. Les maladies, souvent fatales, suivent généralement ces invasions. La perte de leurs terres leur ôte leurs moyens d'existence par leurs capacités d'autosubsistance. Dans des cas extrêmes, les indigènes subissent des invasions et attaques criminelles se déroulant sur fond de racisme, qui considère ces peuples comme 'primitifs'. Survival International propose des programmes éducatifs (pour enfants et adultes) consacrés aux habitants des pays Occidentaux pour promouvoir le nécessaire respect de ces autres cultures et refuser l'impérialisme économique du profit. Elle fournit gratuitement du matériel aux enseignants et aux étudiants et des conférences publiques, des livres et des manifestations sont couramment présentés.

Survival offre une tribune aux populations rendues plus fragiles dans un système économique mondialisé. Elle considère que l'opinion publique est la force la plus efficace pour faire changer les choses. Ses campagnes visent non seulement

les gouvernements et les entreprises, mais aussi les banques, les missionnaires intégristes ou les troupes de guérilla. Elle a contesté les effets destructeurs des projets de la Banque mondiale, bien avant les mea culpa de Stiglitz. Outre l'envoi massif de lettres qui expriment des milliers de protestations, des manifestations devant les ambassades, des pressions directes sur les détenteurs du pouvoir, des soumissions des cas devant les Nations Unies, des recommandations sur les projets de textes du droit international, sont constamment organisée. L'action de Survival consiste aussi à sensibiliser le public à l'idée que ces peuples ont le droit de vivre et de se développer à leur propre rythme, sur leurs propres terres. Elle a fait émerger la question indigène dans les grands courants politiques et culturels. Ses résultats sont souvent spectaculaires.

- Grâce à son action, le gouvernement indien a dû abandonner son projet de déplacer la tribu isolée des « *Jarawas* » vivant sur les îles Andaman.

- Le gouvernement colombien a reconnu les droits sur les terres des indigènes *Nukak*.

- Le peuple Bushman de Botswana, expulsé de ses terres ancestrales depuis un siècle par le gouvernement de ce pays de l'Afrique australe, influencé par la puissante compagnie diamantifère De Beer's, a été rétabli dans ses droits.

- La création en 2005 d'une alliance internationale pour la protection des peuples indigènes isolés, à Belém au Brésil, prouve que le travail de Survival a été décisif. Cependant, ces peuples vivent actuellement dans 60 pays et représentent entre 150 et 350 millions de personnes à la protection limitée au regard des impératifs tyranniques de la mondialisation économique.

Survival mène, dans le monde entier, des campagnes de soutien aux peuples indigènes, de la Sibérie au Pérou, du Canada au Kenya; L'organisation a été la première dans son domaine à utiliser l'envoi massif de lettres de protestations. En 2006, Survival a lancé une nouvelle campagne pour attirer l'attention des médias sur l'usage abusif d'un vocabulaire chargé de stéréotypes et de préjugés comme que "primitifs" ou "vivant à l'âge de pierre".

Organisation

Les bureaux de l'organisation sont situés en Europe (Londres, Paris, Madrid, Milan et Berlin). Ils étudient les cas des peuples indigènes soumis du monde entier, répartis sur quatre continents (Afrique, Asie, Amérique et Océanie. Survival a

travaillé pour les peuples indigènes des pays tels que Le Salvador, Inde, Panama, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie Equateur, Guatemala, Mexique, Norvège, Paraguay, Pérou, Botswana. Le Tableau n°10 met en évidence les campagnes engagées par Survival International.

Tableau n°10 – Principales campagnes engagées par le Groupe Survival

Tribus	Pays
AKUNTSU ET KANOÊ	Brésil
AWÁ	Brésil
LES INDIENS DU BRESIL	Brésil
ENAWENE NAWE	Brésil
GUARANI	Brésil
MAKUXI	Brésil
YANOMAMI	Brésil
NUKAK-MAKU	Colombie
ARHUACO	Colombie
AYOREO	Paraguay
ENXET	Paraguay
WICHÍ	Argentine
YORA	Pérou
INNU	Canada
BUSHMEN	Bostwana
MAASAI	Kenya
OGIEK	Kenya
MURSI, BODI & KONSO	Ethiopie
NUBA	Soudan
PYGMEES	Afrique centrale

MBORORO	Afrique de l'Ouest
ABORIGENES	Australie
TRIBUS DE PAPAOUSIE	Nouvelle-Guinée/Papouasie
AMUNGME	Indonésie
ARAWA	Inde
JUMMA	Bangladesh
PENAN	Malaisie
WANNIYALA-AETTO	Sri Lanka
KHANTY	Russie
UDEGE	Russie
LES PEUPLES DES SIBÉRIES	Russie

Afin de protéger son intégrité et son indépendance, l'organisation n'accepte aucun financement émanant des gouvernements ainsi que des entreprises qui violent ou sont susceptibles de violer les droits des peuples indigènes. Les adhérents et les sympathisants du monde entier financent toutes ses activités. L'organisation reçoit aussi des fonds de quelques organisations indigènes. Non seulement cela lui permet de préserver la puissance et l'impartialité de leurs voix, mais cela lui garantit un soutien fidèle. Actuellement, Survival compte des membres et des sympathisants dans plus de 100 pays, et elle ne communique leurs coordonnées à aucune autre organisation. Les équipes de Survival entretiennent, de manière permanente, un vaste réseau informel constitué d'organisations locales indigènes et non indigènes. L'organisation n'envoie pas de volontaires sur le terrain et ne sponsorise aucun visiteur autre que les membres de ses équipes. Elle n'a pas de plan de recrutement de bénévoles, mais en emploie de nombreux dans ses bureaux nationaux.

Le budget de Survival International atteint 3 millions de livres sterling anglais en 2007. Les comptes des sections n'y sont pas inclus. Les fonds sont répartis de la manière suivante : 90 % pour les projets, publications et éducation, 9% pour la collecte de fonds et 1% pour l'administration. Survival France dispose

d'un budget de plus de 300.000 euros, elle a quatre salariés (aux revenus moyens de 25.000 euros par an) et elle dispose de 40 bénévoles. Survival International veut être indépendant des fonds des entreprises, sociétés et gouvernements. Les bailleurs n'ont pas à avoir une place prééminente dans les décisions de l'organisation. L'organisation ne gère pas directement les projets, mais elle joue souvent un rôle d'intermédiaire pour le financement de projets particuliers (assistance médicale, éducation, commercialisation ou création d'organisations) gérés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Survival est une organisation indépendante, mais elle travaille avec de nombreuses organisations constituées et dirigées par les peuples indigènes eux-mêmes. Elle s'occupe prioritairement des victimes des violations les plus graves. Elle travaille à protéger leurs droits et à répercuter leurs problèmes sur le plan international mais elle ne négocie ou ne passe jamais d'accords en leur nom ni ne prétend les représenter. Les seules exceptions à cette règle se produisent quand l'organisation est sollicitée par les représentants reconnus d'une population, après concertation avec celle-ci, pour négocier pour son compte sur une question ou une situation particulière, notamment auprès des instances de l'Organisation des Nations Unies. Afin de mettre sur pied un partenariat, Survival prodigue quelques conseils en donnant des réflexions pratiques³⁹.

Analyse

Survival International est une organisation mondialement connue pour son activité de défense des peuples indigènes. Cet engagement demande des moyens et ressources suffisants pour la mise sur pied des projets, campagnes et autres interventions jugées nécessaires à la concrétisation de ses objectifs. Or, les financements disponibles ne sont pas toujours suffisants pour faire face à cette attitude du monde dit civilisé à l'égard des peuples en situation de fragilité au regard des impératifs économiques et culturels de la mondialisation. C'est sans doute le prix à payer à l'indépendance. Mais la gravité de certaines situations devrait l'inciter à ratisser plus large. Au regard de la clarté de ses comptes, elle

³⁹ Ainsi, les dirigeants doivent être proches de ceux qu'ils représentent. Les bailleurs de fonds ne doivent pas être trop présents dans les décisions. Les mouvements de défense qui réussissent mieux sont ceux qui utilisent très peu d'argent. Il faut se rappeler que les gouvernements rompent souvent les accords qu'ils ont passés. Il est important de maintenir la pression sur eux jusqu'au changement de la situation. Il faut impliquer la presse si elle n'est pas inféodée au gouvernement. Enfin, il est important de savoir que les Nations-Unies constitue une association de gouvernements dont l'objectif principal est d'empêcher les guerres entre les pays. Il ne faut pas attendre de l'ONU la solution exhaustive des problèmes.

pourrait faire appel à l'opinion publique si les bailleurs intervenaient dans un sens qui lui paraissait inadéquat.

Qu'entend-on au juste par peuples indigènes ? L'organisation utilise ces mots pour identifier ceux qui sont membres de sociétés non industrielles, marginalisées par rapport au pouvoir central ou national du pays où ils se situent. Ils parlent souvent des langues non apparentées aux langues officielles. Cependant, ce terme peut parfois, selon les différences géographiques, susciter des divergences de sens et d'interprétation. Les populations locales revendiquent toutes, à juste titre, par opposition aux colonisateurs qui ont accaparé leurs terres et les ont longtemps dominés politiquement et économiquement, leur caractère autochtone et tribal.

Survival est souvent trop seule dans son action, elle travaille de manière isolée même au regard des autres organisations qui défendent les mêmes causes qu'elle-même. Se déclarer « seule à défendre » une cause de cette envergure est aussi le témoignage d'une certaine incapacité à fédérer l'action d'autres ONG qui pourraient ainsi élargir leurs domaines de compétence et d'action. En se prétendant « être la plus grande organisation, et l'une des plus anciennes travaillant à la défense des droits des peuples, la seule à se concentrer sur les campagnes publicitaires de protestations, à refuser les financements d'origine gouvernementale et à ne dépendre que de ses sympathisants, elle ne fait pas dans la modestie, ce qui sans doute limite son influence sur les autres Organisations non gouvernementales.

En conclusion, Survival International est une organisation mondiale de soutien des peuples dits primitifs. Elle défend leur volonté de décider de leur propre avenir et les aide à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux. Les résultats obtenus ne sont pas négligeables. Ses actions constituent de véritables témoignages de solidarité qui peuvent être ignorés. Elles rappellent en tout cas que le monde ne peut pas être homogène, que sa grande richesse n'est pas dans la production indéfinie de marchandises, mais dans la diversité des cultures et l'homogénéité des droits appliqués à tous les hommes.

Handicap international

Siège social : 14, avenue Berthelot,
69 361- Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0) 4 78 69 79 79.
Fax : 33 (0) 4 78 69 79 94.

www.handicap-international.fr.
csolidaire@handicap-international.org.
<http://www.handicap-international.org/>

En 1982, après avoir découvert les victimes cambodgiennes des Khmers rouges dans les centres de réfugiés thaïlandais, le docteur Jean-Baptiste Richardier va, avec les matériaux qu'il trouve sur place comme du bois, du cuir, des bambous ou du métal, fabriquer des béquilles pour faciliter la vie aux victimes. L'Opération Handicap international est née et elle fonctionne principalement dans les camps de réfugiés de Thaïlande, Cambodge et Laos. Rapidement des centres d'appareillages voient le jour dans tout l'Asie du sud-est ainsi qu'en Afrique et au Moyen-Orient là où les mines antipersonnelles font des victimes innocentes. A cette fin, des centres d'appareillage ont été créés qui ont permis à l'association d'apporter une aide immédiate et concrète aux victimes des guerres ou de naissance.

A partir de 1987, avec le slogan « réparer ne suffit pas... », l'ONG élargit son action en aval et propose d'aider les victimes pour une meilleure réinsertion dans les communautés. En 1992, Handicap International va orienter sa politique contre la « guerre des lâches ». Avec l'aide de cinq autres ONG, la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL) a été mise en place. Après avoir été récompensé en 1994 par le prix Cristal de la transparence financière et en 1996, conjointement avec cinq autres associations, par le prix Nansen attribué par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies pour récompenser la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines Antipersonnel (CIIMA), Handicap International et les autres membres du ICBL sont récompensés du prix Nobel de la paix en 1997.

Elle se définit aujourd'hui comme une association de solidarité internationale qui agit en faveur des personnes victimes de handicap qu'il soit mental, physique et psychologique. L'ONG vient en aide aussi bien aux victimes de guerre ou de catastrophes naturelles qu'aux personnes qui ont des problèmes à s'intégrer dans leurs environnements à cause de leurs handicaps. C'est ainsi que

l'association intervient directement en situation de crise pour faire face à l'urgence mais est également présente pour des programmes d'action sur le long terme. Les deux valeurs fondamentales sont agir et militer.

Organisation

Handicap International est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale. Son statut est celui d'une association de loi 1901. En 1997, l'association a été reconnue d'utilité publique. En 2006 l'association a fusionné avec Atlas Logistique dans le but de renforcer ses capacités d'action en cas d'interventions urgentes comme lors du tsunami de 2005 où l'ONG est intervenu avec force et reste toujours sur le terrain. A l'origine Handicap International est donc une association française créée à Lyon le 3 août 1982, mais elle a aujourd'hui ouvert des sections dans sept autres pays, la Belgique (1986), la Suisse (1999), le Luxembourg (1997), le Royaume-Uni (1999), l'Allemagne (1998), le Canada (2003) et les Etats-Unis (2006). L'ONG s'est engagée dans plusieurs types de partenariats avec des acteurs locaux sur le terrain (notamment des associations locales ou des établissements de micro crédit) mais aussi dans un tout autre contexte avec Zep le créateur de Titeuf pour la communication.

En 2007, les programmes mis en place dans plus de 60 pays à travers le monde concernent la santé, la prévention, la réadaptation, l'insertion sociale et économique, ainsi que la lutte contre les mines antipersonnel et les BASM (bombes à sous-munitions). L'association milite pour la défense des droits de l'Homme qui « fonde les principes de dignité, de participation, de non-discrimination et de proximité des dispositifs répondant aux besoins des populations ». Elle défend l'accès aux droits fondamentaux pour les personnes handicapées L'association à but non lucratif se veut indépendante de tout pouvoir politique, religieux ou économique. Elle s'attache à préserver une indépendance financière pour une meilleure liberté d'action.

Le montant total des recettes perçues par les différentes sections d'Handicap International atteignait 90 millions d'euros en 2007. L'Association adhère au Comité de la Charte. En France, l'association reçoit le soutien de plus de 400 000 donateurs. Le tableau n°11 met en évidence l'origine des ressources de Handicap France en 2007. L'ONG alloue 77,8% de son budget aux actions.

Tableau n°11 - L'origine des ressources de Handicap France en 2007 (%)

Origine des ressources	%
Ressources privées collectées	58.9
Subventions et autres concours publics	38.4
Ressources exceptionnelles	0.8
Autres ressources	1.9

Source : <http://www.handicap-international.org/>

Handicap International compte huit sections dans les pays riches, mais leur action reste encore réduite au regard de l'ancienneté de l'organisation France. Les programmes d'actions vont ensuite avoir lieu dans de nombreux pays sur tous les continents. Cependant, les ressources perçues par les différentes sections sont très inégalement réparties (Tableau n°12)⁴⁰.

Tableau n°12 - Ressources privées et publiques collectées par l'ensemble du réseau (répartition par pays et par contribution en % à l'ensemble des recettes) 2007

Régions	contribution en % à l'ensemble des recettes
Allemagne	1
Royaume-Uni	2
Canada	1
Suisse	5
Etats-Unis	0
Luxembourg	5
Belgique	14
France	72
Total (86 millions €)	100

En juin 1997, la section belge a déclaré son indépendance par rapport aux fondateurs français du mouvement. Handicap International Belgique⁴¹ mène directement plus de 60 projets dans 16 pays. Elle a développé la campagne des « lacets bleus », portés par de nombreux Belges, en signe de solidarité avec toutes les personnes handicapées par les mines antipersonnelles. L'Asie, l'Afrique et l'Océan indien sont les principaux bénéficiaires (Tableau n°13).

Tableau n°13 - Répartition des dépenses par région (2007)

Régions	Sommes arrondies en milliers €
Campagne internationale pour interdire les mines	5 350
Europe	3 800
Maghreb et Moyen Orient	4 400
Asie	29 800
Afrique et Océan Indien	25 000
Amérique latine	2 700
Siège	2 000

⁴⁰ Il est vrai que la section américaine venait seulement d'ouvrir ses portes en 2006.

⁴¹ L'association est placée sous le haut patronage de la princesse Mathilde, l'épouse du prince héritier de Belgique.

L'enjeu pour Handicap international, comme pour les autres ONG est la fidélisation des donateurs et la gestion des coûts de structure. La réalisation des programmes consomme 77,8 % des fonds recueillis (Tableau n°14).

Tableau n°14 - Répartition des dépenses pour 100 €

Fonctions	Somme en %
Frais d'appel à la générosité du public	0.4
Frais de fonctionnement	7.8
Information des médias et de l'opinion	1.2
Autres frais et charges exceptionnelles	0.6
Réalisation des programmes	77.8
Appel et gestion des dons	12.2

Selon Handicap International, il y a près de 4800 salariés (équivalents temps plein, dont 3 962 personnes autochtone sur le terrain, 218 expatriés, 201 salariés au siège (équivalents temps plein). Il y a 3500 bénévoles qui viennent en soutien des professionnels et des stagiaires. En France, il y a 450 bénévoles intervenant dans 27 antennes régionales. 6% des collaborateurs sont affectés aux missions sociales, 4 % sont les collaborateurs du siège.

Actions

Dans le domaine du combat contre la production et l'utilisation des mines antipersonnelles, le traité d'Ottawa, signé par 150 pays, constitue un résultat de grande importance, malgré le refus des Etats-Unis et du Royaume-Uni de le signer. Depuis 2003 l'association mène un nouveau combat contre les bombes à sous munitions (BASM) qui, selon elle, violent le droit humanitaire international. Handicap International va profiter de sa notoriété grandissante et de son travail pour ensuite développer des partenariats avec divers organisme nationaux et internationaux toujours en vue d'améliorer le quotidien des personnes handicapées. Ainsi des cabinets de kinésithérapie et d'ostéopathie, ainsi que des formations diplômantes, ont été mis en place au Cambodge et au Mozambique.

Sur le terrain Handicap International organise ses actions selon différentes priorités, en fonction des pays. Ainsi, ses actions sont orientées soit pour la réinsertion, l'action contre les mines, la santé physique et mentale, l'urgence, le développement environnemental ou les droits des handicapés. Plusieurs de ces opérations peuvent être menées simultanément dans un même pays, cela dépend des conditions de vie, de l'état d'urgence et des facteurs environnementaux. Elle attache une grande importance à la collaboration avec les populations locales en

vue de les conduire vers une autonomie d'action. Comme règle générale, l'association inscrit ses missions sur le long terme en aidant les victimes dans l'urgence, mais aussi en suivant l'opération engagée jusqu'à ce que les objectifs essentiels aient été réellement atteints.

Les modalités d'intervention de handicap international sont multiples dans le domaine des situations d'urgence, de lutte contre les mines antipersonnelles et les bombes à sous-munitions⁴², les maladies invalidantes, l'insertion et la scolarisation et la défense des droits des victimes du handicap.

La Lutte contre les mines antipersonnelles et les bombes à sous munitions

Elle fait partie intégrante de la politique de Handicap international. Elle connaît plusieurs étapes. D'abord, le soin aux victimes est essentiel, notamment pour engager les procédures médicales qui peuvent leur permettre de conserver l'usage de leurs jambes ou des actions qui permet de trouver l'appareillage nécessaire à une autonomie maximale. Pour éviter que les populations innocentes soient victimes (98% des victimes sont des civils, selon un rapport d'Handicap International), Handicap International va mener directement des actions de déminage dans les endroits les plus exposés, notamment dans les terres agricoles ou près des points d'eau. Des campagnes de sensibilisation sont menées avec l'aide des collectivités locales, avec des distributions de brochures, dans les écoles ou les lieux de culte par le canal des Programmes d'éducation pour la prévention des accidents par mines et autres engins non explosés (PEPAM). De même, dans les pays riches, régulièrement des campagnes contre les BASM et les mines de grande envergure sont mises en place, comme en témoigne la spectaculaire pyramide des chaussures, destinée à réveiller la conscience des bien portants. Enfin, Handicap International continue sa mission d'interdiction des mines mise en pratique par le traité d'Ottawa qu'elle veut rendre universel. Aujourd'hui, les armes à sous-munitions sont condamnées par e nombreuses ONG et par l'Organisation des Nations Unies. Il y aurait plusieurs milliards de sous-munitions en stocks dans le monde et dans de nombreux pays elles sont responsables de plusieurs accidents mortels, notamment au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak. A la suite de cette action, un texte de traité interdisant les armes à sous-munitions a été adopté par 107 pays, mais les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l'Iran, l'Inde ou le Pakistan n'ont pas voulu donner leur accord. Le traité a été signé à Oslo les 3 et 4 décembre 2008 par 94 Etats, lesquels s'engagent à ne jamais « employer d'armes à sous-munitions, mettre au point, produire, acquérir de quelque manière, stocker, conserver et transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions ». En outre, la Convention sur certaines armes classiques, entrée en

⁴² Une bombe (ou roquette) à sous-munitions (BASM est un conteneur transportant de nombreuses bombes, de taille plus réduite, dites « sous-munitions ». Cette munition « anti-matériel » ou « anti-personnel » permet de traiter des surfaces étendues en exigeant, de la part de l'attaquant, moins de missions que les munitions classiques.

vigueur en novembre 2006, demande que les parties à un conflit enlèvent toutes les munitions non explosées. Cependant, ce Protocole est un vœux pieux, car il n'exerce aucune contrainte sur l'utilisation de ces armes, qu'il semble, d'une certaine manière, accepter.

Maladies invalidantes (santé physique et mentale)

L'association s'intéresse désormais aux personnes handicapées physiquement par la perte d'un membre, elle a élargi son action aux maladies invalidantes comme le VIH / sida, la filariose lymphatique, la poliomyélite, ou bien la lèpre, qui sont généralement des facteurs d'exclusion sociale importants. Des antennes de dépistage et d'information sont mises en place pour faire connaître la maladie et la faire accepter par les populations. L'ONG apporte aussi un soutien psychologique à toutes les personnes atteintes d'handicaps mentaux.

Interventions dans les situations d'urgence et gestion de l'après crise

Une section de l'urgence a été créée en 2006 en collaboration avec Atlas logistique. En ce qui concerne ces situations, l'association intervient dès que l'opération lui semble devoir répondre à ses objectifs. Par exemple, elle est intervenue rapidement lors du séisme d'Octobre 2005 au Pakistan, pour mettre ses compétences au service des personnes blessées qui vont subir des handicaps pour le reste de leur vie. Handicap International élabore ensuite un plan d'action à moyen et long terme pour venir en aide aux victimes, notamment dans le cadre des opérations de réadaptation nécessaires. L'ONG va s'adapter aux différents contextes culturels, religieux, politiques, en se référant aux besoins des handicapés et aux capacités techniques et professionnelles locales. Des centres d'appareillage sont alors mis en place dans le but de développer une plus grande autonomie quotidienne pour les victimes. Ainsi, l'ONG travaille et forme les populations locales pour prodiguer les soins nécessaires, avec la volonté des former un personnel qui saura se substituer à son action.

Insertion et scolarisation

D'après une enquête dans plusieurs pays en développement, 98% des personnes handicapées ne sont pas scolarisées et 80% vivent avec moins d'un euro par jour. Les équipes d'Handicap International essayent donc d'améliorer les conditions sociales pour que les handicapés aient les même chances que les autres de participer aux activités salariées ou bénévoles de la communauté.

Droits et politiques du handicap

Handicap International reprend la déclaration des droits de l'Homme «Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits » pour nourrir ses revendications et améliorer le quotidien des personnes souffrant de handicaps. Or, 500 millions de personnes handicapées dans le monde n'ont pas les moyens de se soigner. L'association a contribué à la mise en place de la loi française pour « l'Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », en février 2005. Elle a aussi activement participé au processus d'élaboration de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU.

L'agence Français de Développement, organe officiel du gouvernement français, a missionné l'IFOP en Juillet 2006 pour une enquête sur « les Français et l'aide au développement ». A la question « Quels sont tous les organismes qui interviennent dans l'aide aux pays en voie de développement que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ? », Handicap International a recueilli 18% des réponses spontanées. L'ONG est devancée par la Croix-Rouge (56%), Médecins sans frontières (50%), l'ONU (35%), Médecins du monde (32%) et le secours populaire (25%). La notoriété globale d'Handicap International est la plus importante de toute la liste étudiée (70%). Cette ONG jouit d'une popularité intéressante mais aussi d'une bonne image. Cependant, pour le 25^{ème} anniversaire de l'association, les décideurs ont décidé de changer la politique de communication.

Bibliographie (outre les documents internes des ONG elles-mêmes)

All, P., Miltenberger, T., Weiss, T.G. (2000) ; Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations, United States Institute of Peace Press, Washington, D.C.

Beck, U. (2005), Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation, Paris, Collection Ato, Ed.Aubier, 560 pages.

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), les Organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

Billaud, F., Piveteau, A. (2001), Pour un volontariat d'avenir, DGCD, 192 pages
Brauman R.(1995), L'action humanitaire, Paris, Flammarion.

Bauman, R. (2002), Humanitaire : le dilemme, Paris, Textuel.

Clark, A.M. (2001),Diplomacy of Conscience: Amnesty International and Changing Human Rights Norms, Princeton University Press, Princeton, 183 p.

Cordier C. (2005), Devoir d'ingérence et souveraineté nationale, Paris, L'Harmattan.

Coulomb, F. (2004), Economic théories of Peace and War, London, New York, Routledge.

de la Page, O. (hiver 2004-2005) « Entretien avec Rony Brauman, la communication des ONG : une affaire d'Etats ? », in La revue internationale et stratégique, n°56, 7 septembre 2004.

Fontanel, J., Smith, R. (1987), The creation of an International Disarmament Fund for Development in "Defence, Security and Development" (Deger, S. and West, R., Ed.), Francis Pinter, London, June 1987, 10 pages

Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.

Fontanel, J., Chatterji, M. eds (2008), War, Peace and Security, Vol.6. Emerald Corp. Publishing Ltd, London, New Delhi, New York.

Fontanel, J., J-P. Hébert, I.Samson : The birth of the political economy on the threat of politics : mercantilism. Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008. Routledge,

Fontanel, J., Bensahel, L., Coissard, s ; Echinard, Y. French Utopian Economists of the Nineteenth century, Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008.

Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The genesis of Economic Thought concerning war and peace, Defence and Peace economics, VOL19. Number5, October 2008.

Goemaere, E. (2000), Une ONG au Ministère, in Rony Brauman (sous la direction de), Utopies sanitaires, Médecins sans Frontières, Editions Le Pommier, Paris pp. 237-241.

Graz, J-C. (2008), La gouvernance de la mondialisation, Collection Repères, La Découverte, Paris.

Halter, M. (1995), La force du bien, Paris, Editions Robert Laffont, 308 pages

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 1992, Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et ethniques, religieuses et linguistiques, résolution 47/135, 188 décembre 1992

Kouchner, B., Abbé Pierre et Michèle-Antoine (1994), Dieu et les hommes, Ed.Pocket, 231 pages

La Tribune de Genève (2009), Le CICR réclame un accès sans entraves à Gaza où la crise empire, 23 janvier.

Leroy, J.F. (2006), "Publiez du photojournalisme", in mdm-medias-et-humanitaire, <http://www.mdm-medias-et-humanitaire.com/2006/08/14/premier-article/>

OIT (1957) Droit International Humanitaire, 1957, Convention concernant la protection et l'intégration des populations tribales et semi-tribales dans les pays indépendants, numéro 107, OIT

OIT (1989), Droit International Humanitaire, 1989, Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, numéro 169

Pouigny, B. (2003). « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », Politique étrangère, 2003, n°2

Rufin, J-C. (1986), Le piège humanitaire, Paris, Pluriel.

Rufin, J-C. (2001), L'Aventure humanitaire, Gallimard, Collection « Découverte », Paris.

Ryfman, P. (2001), L'action humanitaire, coll. Problèmes politiques et sociaux, La documentation française.

Ryfman, P. (2004), Les ONG, 2004, La Découverte, Paris.

Ryfman, P. (2006), Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales, Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.

Sergent, F. (2006), "Le suivi des crises est fondamental", in mdm-medias-et-humanitaire,